



République Islamique de Mauritanie

Honneur –Fraternité – Justice

Ministère des Finances

RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER 2020



"Les ambitieuses politiques de développement que nous envisageons de lancer exigent une économie forte et résiliente. A ce titre, je travaillerai à jeter les bases d'une économie productive et diversifiée qui créera plus d'emplois et de valeur ajoutée et permettra un développement inclusif, dans lequel, les dimensions économique et sociale s'harmoniseront, un développement qui génère le bien-être et la prospérité pour tous les Mauritaniens, partout où ils sont. J'œuvrerai à diversifier le système économique et à exploiter rationnellement les richesses nationales, afin d'éradiquer le chômage et de créer plus de richesse."

*Discours d'investiture du Président de la République
Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani,
01/08/2019*

"Article 42. Le projet de loi de finances de l'année est accompagné d'un rapport économique et financier présentant la situation de l'année écoulée ainsi que les perspectives économiques et financières de l'Etat avec une synthèse de la mise en œuvre de la politique nationale de développement du pays. Il comprend notamment la présentation des hypothèses, méthodes et résultats des projections sur la base desquelles est établi le projet de loi de finances de l'année."

LOLF 2018

TABLE DES MATIERES

Introduction	8
I. Conjoncture économique internationale	10
II. Bilan de la mise en œuvre de la SCAPP en 2018	15
Levier stratégique 1 : Croissance forte, durable et inclusive.....	16
Levier stratégique 2 : Développement du capital humain et de l'accès aux services sociaux de base	17
Levier stratégique 3 : Renforcement de la gouvernance dans toutes ses dimensions	21
III. Situation économique et financière 2018/2019	25
III.1. Croissance économique 2018-2019.....	25
III.2. Secteur extérieur.....	26
III.3. Dette publique.....	29
III.4. Finances publiques.....	32
III.4.1. Recettes budgétaires.....	32
III.4.2. Dépenses budgétaires	36
III.4.3. Solde budgétaire.....	39
III.5. Situation monétaire et prix.....	40
IV. Perspectives économiques et financières pour 2020	43
IV.1. Objectifs macroéconomiques et financiers 2020.....	43
IV.2. Evolution des grandes masses du projet de budget 2020.....	44
III.2.1. Ressources budgétaires.....	44
III.2.2. dépenses budgétaires.....	45
III.2.3. Solde budgétaire.....	45
Annexes	46
Annexe 1 : Indicateurs macroéconomiques.....	46
Annexe 2 : Equilibre budgétaire.....	47
Annexe 3 : Dépenses budgétaires	49
Annexe 4 : Ressources budgétaires.....	50

Liste des tableaux

Tableau 1: la croissance économique des pays avancés et pays en développement	11
Tableau 2: Croissance économique au pays du sahel.....	12
Tableau 3: Evolution des effectifs (élèves, enseignants, écoles) à l'enseignement primaire	18
Tableau 4: Performance de l'enseignement secondaire 2017/2018	19
Tableau 5: Le cumul du nombre des différents documents sécurisés produits.....	21
Tableau 6: Evolution de la structure des exportations 2016-2019	27
Tableau 7: Evolution de la structure des importations 2016-2019	29
Tableau 8: Evolution des dépenses courantes en glissement annuel 2018/2019.....	37
Tableau 9: Salaires et traitements 2016-2019.....	37
Tableau 10: Dépenses en biens et services 2016-2019	38
Tableau 11: Transferts courants 2016-2019.....	38
Tableau 12: Investissements publics 2016-2019	39
Tableau 13: Les contreparties de la masse monétaire en milliards MRU	41

Liste des figures

Figure 1: Croissance mondiale 2018-2020.....	10
Figure 2: Evolution des flux des IDE 2015-2018.....	13
Figure 3: IDE par région 2015-2018	13
Figure 4: Indicateurs de performance de l'enseignement primaire.....	18
Figure 5: Etat des effectifs à l'enseignement secondaire	19
Figure 6: Evolution du PIB réel 2016-2019	25
Figure 7: Evolution du ratio compte courant/pib.....	26
Figure 8: Variations annuelles des exportations et des importations.....	26
Figure 9: les prix des produits primaires.....	28
Figure 10: Réserves officielles 2016-2019	29
Figure 11: Dette publique extérieure en millions de dollars et en % du PIB.....	30
Figure 12: Répartition de l'encours de la dette selon les créanciers	30
Figure 13: Répartition de la dette multilatérale par bailleur.....	31
Figure 14: Répartition de la dette bilatérale par bailleur.....	31
Figure 15: Rations des services de la dette extérieure	32
Figure 16: Recettes totales avec et sans dons 2018-2019	33
Figure 17: Etat de réalisation des recettes fiscales et non fiscales 2018-2019.....	33
Figure 18: Evolution des recettes fiscales 2018/2019	34
Figure 19: Evolution des recettes non fiscales 2018/2019.....	35
Figure 20: Etat d'exécution des dépenses selon la nature du budget	36
Figure 21: Solde budgétaire global et primaire 2016-2019.....	40
Figure 22: Evolution de la masse monétaire en milliards MRU et en % du PIB.....	41
Figure 23: Inflation en moyenne annuelle et en glissement annuel 2016-2019.....	42

Abréviations

BAD :	Banque africaine du développement
BCI :	Budget consolidé d'investissement
BCM :	Banque centrale de Mauritanie
BIC :	Bénéfice industriel et commercial
BID :	Banque islamique de développement
BM :	Banque mondiale
BNC :	Bénéfice non commercial
CSLP :	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
CUT :	Compte unique du trésor
DFI :	Droit fiscal à l'importation
FADES :	Fonds arabe pour le Développement économique et social
IDA :	International association development
IDE :	Investissements directs étrangers
IHPC :	Indice harmonisé des prix à la consommation
IMF :	Impôt minimum forfaitaire
IRCM :	Impôts sur le revenu des capitaux mobiliers
ITS :	Impôt sur les traitements et salaires
LFR :	Loi de finances rectificative
LOLF	Loi Organique relative aux lois de Finances
MCM :	Mauritanian cooper mining
MOANAP :	Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan
ODD :	Objectifs de développement durable
PAP :	Plan d'actions prioritaires
PIB :	Produit intérieur brut
PIP :	Programme d'investissements publics
PLF :	Projet de loi de finances
PTF :	Partenaires techniques et financiers
REF :	Rapport économique et financier
RIM :	République islamique de Mauritanie

Rapport Economique et Financier 2020

RSI :	Régime simplifié d'imposition
SCAPP :	Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée
SNIM :	Société nationale industrielle et minière
TCA :	Taxe sur le chiffre d'affaires
TIC :	Technologie de l'information et de la communication
TOF :	Taxe sur les opérations financières
TOFE :	Tableau des opérations financières de l'Etat
TVA :	Taxe sur la valeur ajoutée
UE :	Union européenne

Introduction

1. La préparation du projet de Loi de Finances pour l'année 2020 intervient dans un contexte international caractérisé par l'escalade des tensions commerciales entre les Etats Unis et la Chine, les menaces sur les chaînes d'approvisionnement en technologie, l'incertitude liée au Brexit et la montée des tensions géopolitiques. La croissance mondiale devrait passer de 3.6% en 2018 à 3% en 2019 pour atteindre 3.4% en 2020. Ce ralentissement enregistré en 2019 est lié à une décélération de la croissance synchronisée dans près de 90 % de l'économie mondiale.
2. Ce projet s'inscrit également dans un contexte national caractérisé par les élections présidentielles du 22 juin 2019 qui ont permis une passation pacifique de pouvoir entre deux présidents élus, pour la première fois depuis l'indépendance du pays. Cet événement inédit permettra de construire l'Etat de droit, améliorer la qualité des institutions, établir la crédibilité et la confiance dans les politiques publiques, libérer les initiatives des régions et assurer leur autonomie dans le cadre de l'unité du pays, et améliorer le climat général politique, économique et social.
3. Sur le plan économique, la reprise amorcée en 2016 et confirmée en 2017 et 2018 devrait s'accélérer en 2019 et 2020. La croissance économique devrait passer de 3.6% en 2018 à 6.7% en 2019, sous l'effet d'une demande intérieure vigoureuse et d'une diversification naissante. L'amélioration des termes de l'échange suite à l'augmentation des prix des produits de base et l'exploitation en 2021 du grand champ gazier Hmeyim, créeront ensemble des perspectives favorables pour le développement de l'activité économique du pays et l'amélioration significative du bien-être de la population.
4. Au niveau des équilibres économiques, l'évolution des indicateurs relatifs à l'équilibre intérieur (solde budgétaire), à l'équilibre extérieur (solde de la balance courante), aux réserves officielles et au taux d'endettement montre le maintien de la stabilité macroéconomique au cours de la période 2016-2020. En dépit de cette performance, l'économie nationale reste exposée aux risques liés à l'évolution de l'économie mondiale, la volatilité des prix des produits de base et les conditions climatiques défavorables.
5. Le projet de loi de finances 2020 a pour objectif la consolidation des acquis et la réalisation d'un excédent budgétaire. Les principaux objectifs macro-économiques fixés pour l'année 2020 sont: (i) atteindre un taux de croissance du PIB réel de l'ordre de 6,3% ; (ii) maintenir

Rapport Economique et Financier 2020

le taux d'inflation à 3,5% en moyenne annuelle ; (iii) réaliser un solde budgétaire primaire équivalent à 1,1% du PIB non extractif ; et (iv) garder les réserves officielles à un niveau confortable (5,7 mois d'importations).

6. La préparation de ce projet a adopté une nouvelle démarche méthodologique basée sur l'alignement du budget sur les objectifs de la politique publique, la réduction des crédits non ventilés au taux fixé par la LOLF 2018, l'affectation correcte des crédits selon la nature du budget, et la sélection des projets selon leur priorité et leur maturité.
7. Après une présentation de l'environnement international actuel et des perspectives pour l'année 2020, le rapport présentera un résumé de la mise en œuvre de la SCAPP et abordera les développements économiques et financiers récents (2018-2019) enregistrés par l'économie mauritanienne. Le Rapport présentera les grandes lignes du Projet de budget de l'Etat 2020.

I. Conjuncture économique internationale

Il y a deux ans, l'économie mondiale se trouvait en phase d'expansion synchronisée. Mesurée par le PIB, la croissance s'accélérait dans environ 75 % des pays. Aujourd'hui, une part encore plus considérable de l'économie mondiale évolue de manière synchronisée, mais hélas, cette fois, il s'agit d'un ralentissement de la croissance. En 2019, nous prévoyons une décélération de la croissance dans près de 90 % de l'économie mondiale. Ce ralentissement généralisé signifie que cette année la croissance atteindra son niveau le plus bas depuis le début de la décennie.

Kristalina Georgieva,
Directrice générale du FMI
08/10/ 2019

8. Selon les *Perspectives de l'économie mondiale (PEM)* du FMI octobre 2019, la croissance mondiale reste modérée. Elle devrait passer de 3.6% en 2018 à 3% en 2019 pour atteindre 3.4% en 2020. Le fléchissement en 2018 s'explique par les tensions commerciales entre les Etats Unis et la Chine, les tensions macroéconomiques en Argentine et en Turquie, les perturbations du secteur automobile en Allemagne et le durcissement de la politique du crédit en Chine. Par contre, la reprise prévue en 2020 peut être attribuée à la stabilité ou à la reprise dans les économies en difficulté.

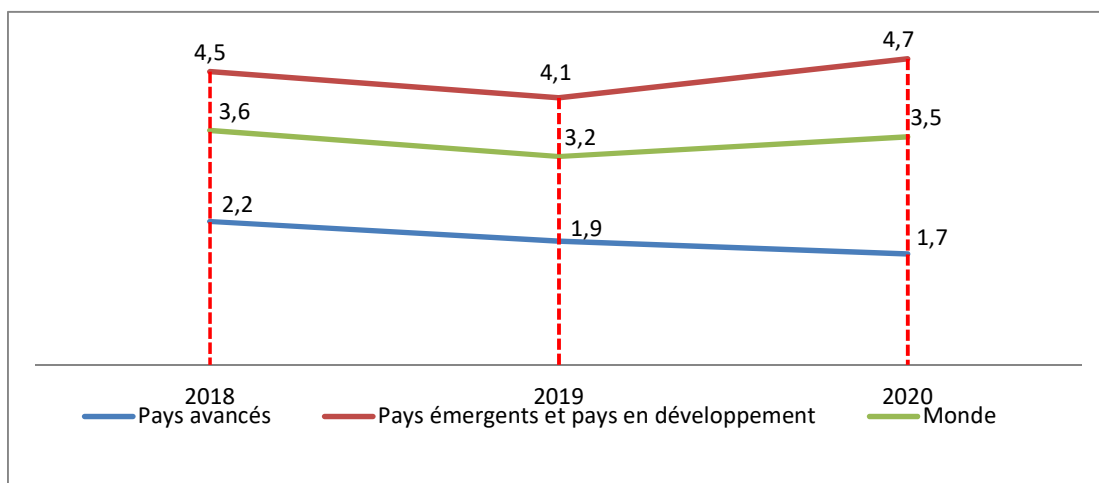


FIGURE 1: CROISSANCE MONDIALE 2018-2020

9. La croissance des économies avancées devrait atteindre 1.7% en 2019 et 2020. Cette croissance est tirée principalement par : i) la performance forte de l'économie américaine qui devrait enregistrer une croissance de 2.6% en 2019 et 1.9% en 2020, ii) la croissance de la zone Euro qui devrait atteindre 1.3% en 2019 et 1.6% en 2020 ; et iii) la croissance du Royaume Uni (1.3% en 2019 et 1.4% en 2020). Ces prévisions restent tributaires d'un Brexit ordonné suivi d'une transition progressive et d'un redressement de la demande extérieure de la zone Euro.
10. Le groupe des pays émergents et des économies en développement devrait croître de 4,1% en 2019 et de 4,7% en 2020. En Chine, malgré les effets négatifs de la hausse des tarifs et de l'affaiblissement de la demande extérieure, l'activité économique devrait enregistrer une croissance de 6.2% en 2019 et 6% en 2020. Quant à l'Inde, la croissance économique devrait atteindre 7% en 2019 et 7.2% en 2020, sous l'effet du redressement de l'investissement et de la vigueur de la consommation.
11. D'après *PEM* juillet 2019, la croissance économique de la région Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan devrait tomber à 1 % en 2019, avant de remonter à 3 % en 2020. Cette évolution s'explique en 2019 par les sanctions américaines contre l'Iran, les conflits en Iraq, en Syrie et au Yémen, la persistance des problèmes d'ajustement macroéconomique au Pakistan et le ralentissement de la croissance du PIB pétrolier en Arabie Saoudite. En 2020, l'économie saoudienne devrait enregistrer une croissance de 3% sous l'effet de l'accélération du PIB pétrolier et du renforcement du PIB non pétrolier grâce à l'expansion budgétaire et la confiance accrue dans les politiques adoptées.

TABEAU 1: LA CROISSANCE ECONOMIQUE DES PAYS AVANCES ET PAYS EN DEVELOPPEMENT

	2018	2019	2020
Etats Unis	2.9	2.6	1.9
Zone Euro	1.9	1.3	1.6
Chine	6.6	6.2	6
Inde	6.8	7	7.2
Arabie Saoudite	2.2	1.9	3

Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale Juillet 2019

12. En Afrique subsaharienne, la croissance économique devrait passer de 3% en 2018 à 3.4% en 2019 pour atteindre 3.6% en 2020. Les pays exportateurs de pétrole, notamment

l'Angola et le Nigéria ont bénéficié de l'augmentation considérable mais instable des cours du pétrole. Cependant, l'Afrique du Sud a enregistré un ralentissement (0.7% en 2019 contre 0.8% en 2018) suite aux événements liés aux élections de mai 2019.

TABLEAU 2: CROISSANCE ECONOMIQUE AU PAYS DU SAHEL

	Pays	2018	2019	2020
G5 Sahel	Burkina Faso	6	6	6
	Mali	4.9	5	4.9
	Mauritanie	3	6.4	4.7
	Niger	5.2	6.5	6
	Tchad	3.1	4.5	6
	Sénégal	6.2	6.9	7.5
	Côte d'Ivoire	7.4	7.5	7.2

Source : FMI, PEM Avril 2019

Commerce international

13. La valeur des exportations mondiales de marchandises s'est établie à 19,48 milliards de dollars en 2018, en hausse de 12.4% par rapport à 17,33 milliards USD en 2017, en partie en raison de la hausse des prix du pétrole. Quant à la valeur des exportations mondiales de services commerciaux, elle a augmenté de 8% en 2018 pour atteindre 5,77 milliards de dollars américains, contre 5,36 milliards de dollars américains en 2017.
14. La croissance du volume du commerce mondial de marchandises, mesurée par la moyenne des exportations et des importations était de 3,0% en 2018, contre 4,6% en 2017. Cette situation peut être expliquée par la montée des tensions commerciales, l'augmentation des mesures restreignant les échanges et la persistance de l'incertitude économique selon le Rapport 2019 de l'OMC.
15. L'entrée en vigueur de la nouvelle Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLEC) le 30 mai 2019 pourrait ouvrir des pistes prometteuses pour le développement durable de la zone : favoriser le commerce intra-africain, stimuler la transformation structurelle, développer les chaînes de valeur régionales, favoriser des répartitions plus équitables des retombées du commerce, surmonter les obstacles tarifaires et non tarifaires. Selon le *Rapport 2019 sur le développement économique en Afrique* de la CNUCED, la part du commerce intra-africain pourrait passer de 10.2% en 2010 à 15.5% en 2022 grâce à la création de la ZLEC.

Investissements directs étrangers

16. Selon le Rapport sur l'Investissement dans le Monde 2019 établi par la CNUCED, Les flux mondiaux d'investissements directs étrangers (IDE) ont reculé de 13% en 2018 pour atteindre 1 300 milliards de dollars. Cette baisse pour la troisième année consécutive s'explique principalement par les rapatriements à grande échelle de recettes en devises accumulées par les entreprises multinationales américaines au cours des deux premiers trimestres de 2018, à la suite des réformes fiscales introduites dans ce pays à la fin de l'année 2017.

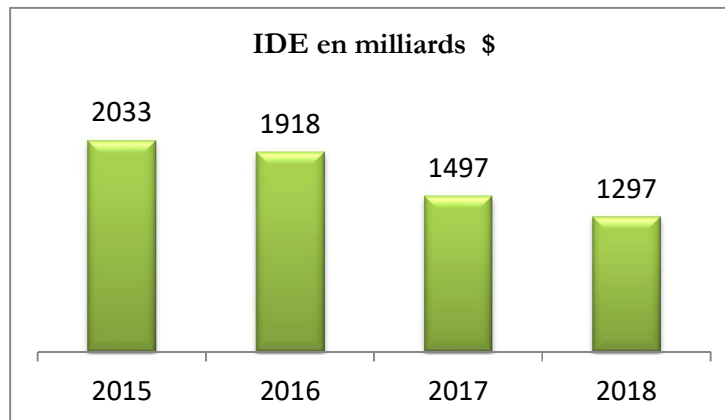


FIGURE 2: EVOLUTION DES FLUX DES IDE 2015-2018

17. En 2018, les flux d'IED à destination des économies développées ont atteint leur plus bas niveau depuis 2004, avec une baisse de 27%. Cette évolution défavorable peut être expliquée par la diminution des entrées en Europe, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Par contre, les flux vers les pays en développement sont restés relativement stables, augmentant de 2,3%. La part de ces pays dans l'IED mondial a augmenté pour atteindre 54,4%.

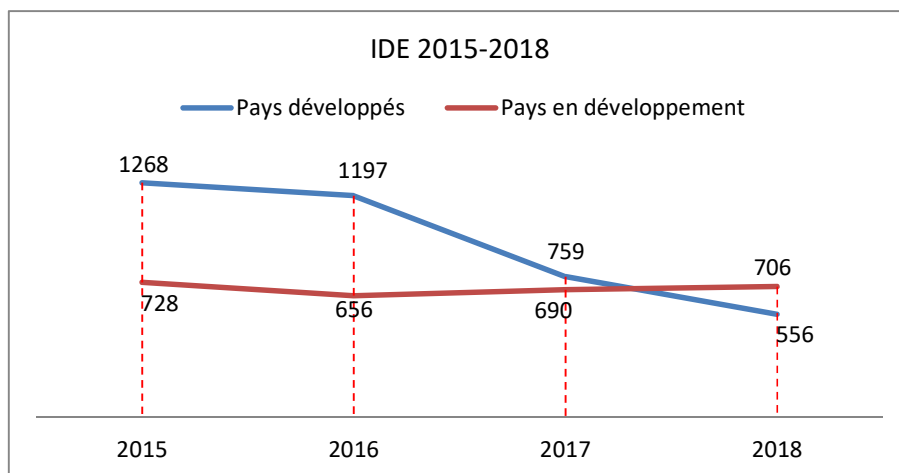


FIGURE 3: IDE PAR REGION 2015-2018

18. En Afrique, Les flux ont augmenté de 11%, pour atteindre 46 milliards de dollars, liés essentiellement à la reprise en Afrique du Sud après plusieurs années d'afflux de fonds.
19. En 2019, les prévisions de la CNUCED montrent que les IDE devraient enregistrer une reprise modeste de 10%, soit 1.5 milliards de dollars. Ce rebond est tiré principalement par les économies développées à la suite de la fin des réformes fiscales.

II. Bilan de la mise en œuvre de la SCAPP en 2018

20. Cette section présente une synthèse de la mise en œuvre de la politique nationale de développement du pays conformément à la LOLF 2018. Elle est basée sur le rapport annuel de la mise en œuvre de la SCAPP (RAMO) ainsi que les rapports des Comités de Développement Sectoriels (CDS).
21. La SCAPP 2016-2030 repose sur trois leviers stratégiques d'intervention qui se complètent mutuellement aux fins d'atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté : (i) promouvoir une croissance économique forte, inclusive et durable ; (ii) développer le capital humain et l'accès aux services de base ; et (iii) renforcer la gouvernance dans toutes ses dimensions. Son premier plan mis en œuvre s'achève l'année 2020.
22. Au cours de l'année 2018, l'objectif prioritaire du Gouvernement tel que défini par la SCAPP consistait à instaurer un environnement économique favorable à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie des populations à travers la réalisation (i) de niveaux de croissance économique soutenue, dans un cadre macro-économique stable ; et (ii) de stratégies sectorielles adaptées aux programmes prioritaires du Gouvernement.
23. Le bilan de l'année 2018 a permis de dresser un portrait plus favorable que la programmation, notamment en raison d'une reprise inattendue du secteur minier et d'une relance de l'activité économique hors secteur extractif. Cette situation a ainsi permis d'atteindre, en 2018, un taux de croissance réel global du PIB de 3,6% en dépit de l'arrêt de production du gisement pétrolier Chinguetti. Hors secteur extractif, la croissance s'est établie à 6,3%. Le déficit du compte courant s'est cependant aggravé pour se situer à 18,4% du PIB mais toutefois financé par la hausse des Investissements Directs Etrangers (IDE) de près de 48%, induite par l'exploration gazière et des flux financiers des secteurs extractifs. Ainsi, les réserves brutes ont atteint 919 millions USD, soit l'équivalent de 5 mois d'importations. Sur le plan budgétaire, la reprise des recettes publiques induite par la relance de l'activité économique et la maîtrise des dépenses ont permis d'afficher un excédent budgétaire hors dons équivalent à 3% du PIB hors secteur extractif et le taux d'inflation a été maîtrisé à 3,1%, eu égard à une politique monétaire prudente.

Levier stratégique 1 : Croissance forte, durable et inclusive

24. Au niveau de la promotion d'une agriculture à la fois productive, compétitive et durable, la production et les superficies mises en valeur ont augmenté, aussi bien pour l'agriculture irriguée que pour les cultures pluviales en 2018. Concernant l'accroissement des retombées du secteur de l'élevage, des actions ont permis des progrès aussi bien au niveau de l'amélioration de la santé animale et une bonne tenue du cheptel en 2018 malgré les effets de la saison pluviométrique précédente. Le secteur de la pêche a, lui aussi, connu de bonnes performances en termes de valeur d'exportation et reste sur un sentier ascendant en termes de croissance, ce qui ne manque pas d'avoir un impact sur l'emploi et les recettes budgétaires.
25. Les retombées économiques et financières du secteur pétrolier et minier sont globalement importantes malgré les difficultés traversées par le secteur minier au niveau du recul des quantités de fer produites et exportées mais dont les prix ont évolué favorablement. La mise en valeur des potentialités connaît des évolutions positives à travers les contrats d'exploration et de production signés dans le domaine du pétrole.
26. Au niveau des secteurs de l'industrie, du commerce, du tourisme et de l'artisanat, des évolutions positives sont enregistrées mais le manque de financement des projets handicape le développement de ces secteurs. Parmi les points importants à noter figure la reprise du tourisme, les avancées enregistrées dans l'intégration de l'économie mauritanienne dans l'espace sous régional pour un développement futur des échanges avec cet espace. Les potentialités de l'artisanat mauritanien ne sont pas encore suffisamment exploitées, malgré la participation récurrente aux expositions à l'international.
27. La croissance économique voulue par la SCAPP devrait reposer en grande partie sur le développement du secteur privé, pourvu que ce dernier bénéficie de conditions et d'un environnement favorables. A cet effet, d'importantes réformes ont été conduites par les autorités nationales dans différents domaines en relation avec l'amélioration du climat des affaires et la promotion des entreprises privées, notamment dans le domaine financier et bancaire en facilitant les transactions et l'accès au crédit, dans le domaine réglementaire avec la création de tribunaux et de procédures d'arbitrages, dans la facilitation des procédures de création d'entreprises et leurs accès à l'électricité ainsi que la facilitation de leurs échanges avec l'extérieur. Il en a résulté une évolution favorable de la cote du pays en terme Doing business. Bien que renforcé notamment par la création d'instances nouvelles, le partenariat

public-privé nécessite encore des efforts substantiels pour obtenir des impacts significatifs sur le tissu économique du pays.

28. Quant aux infrastructures de soutien à la croissance dans les secteurs du transport, de l'hydraulique, de l'assainissement et des technologies de l'information et de la communication (TIC), le bilan est largement positif avec la mise en service d'un nombre important de kilomètres de route, de réseaux d'alimentation en eau potable et d'infrastructures d'assainissement ainsi que l'expansion de l'offre de services en TIC, créant un environnement favorable pour une amélioration de la productivité des entreprises et acteurs économiques, tout comme une amélioration des populations à des services sociaux de base. A cet égard, la production d'énergie électrique est de plus en plus de source renouvelable. Des projets structurant sont en cours de mise en œuvre et devraient permettre au pays d'améliorer grandement les indicateurs d'accès à ces services de base.

Levier stratégique 2 : Développement du capital humain et de l'accès aux services sociaux de base

29. Malgré des progrès dans l'accès à l'éducation, la qualité de l'enseignement demeure un défi et de nombreuses actions sont prises par les autorités concernées pour y faire face.
30. Pour garantir à tous une éducation de base, d'au moins 9 ans, assise un enseignement préscolaire élargi et de qualité, la stratégie au niveau du préscolaire met l'accent sur les objectifs d'élargissement de l'accès en particulier en milieu rural et pour les enfants des milieux pauvres et sur la formation des monitrices sur les programmes et outils pédagogiques. Pour ce qui est de l'enseignement primaire, les actions entreprises au cours de l'année 2018, ont porté sur l'accès au service à travers l'élargissement de l'offre en infrastructures et en ressources humaines, sur la qualité de l'enseignement à travers la qualification du personnel et sa motivation, et à travers l'élaboration et la diffusion des manuels pédagogiques et le renforcement de l'encadrement pédagogique de proximité.

TABLEAU 3: EVOLUTION DES EFFECTIFS (ELEVES, ENSEIGNANTS, ECOLES) A L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

	2017	2018
Le nombre d'élèves du public	531 960	552658
Le nombre d'enseignants au public	12960	14945
Le nombre d'écoles fondamentales publiques fonctionnelles	2924	3166
Le nombre d'élèves du privé		102 603
Le nombre d'écoles privées		579

Source : RAMO SCAPP 2019

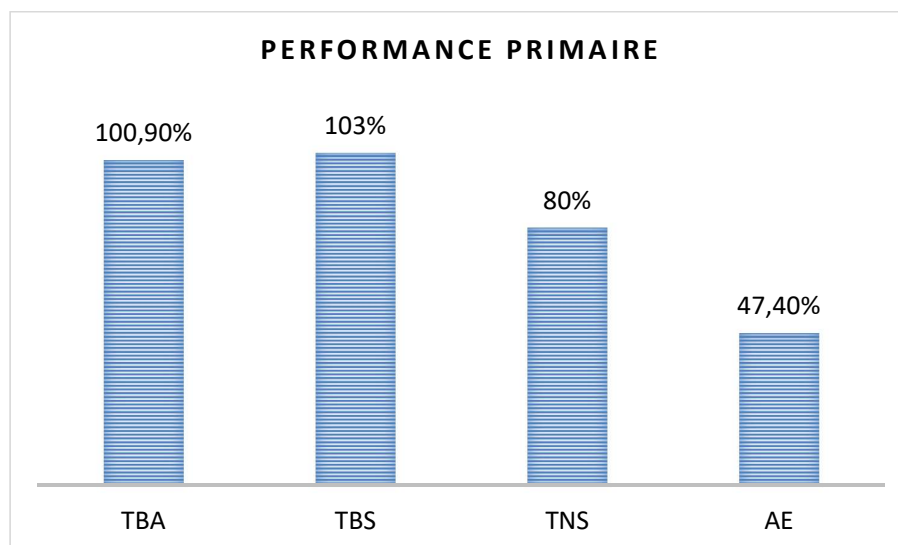


FIGURE 4: INDIRACTEURS DE PERFORMANCE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

TBA : Taux brut d'admission : Il mesure la capacité du système à scolariser les enfants ayant l'âge de 6 ans.

TBS : Taux brut de scolarisation : il renseigne sur la capacité du système à scolariser tous les enfants âgés de 6-11ans.

TNS : Taux net de scolarisation : l'effectif des inscrits du groupe ayant l'âge officiel de fréquenter un niveau d'éducation exprimé en pourcentage de la population correspondante

31. En ce qui concerne le développement de l'accès et la qualité du second cycle du secondaire, l'accent a été mis sur la construction de cinq nouveaux établissements secondaires et salles

de classes alors que sept autres nouveaux collèges et quatre lycées sont en construction et l'élargissement des établissements d'excellence par l'ouverture de 2 lycées d'excellence à Rosso et Kaédi. Pour combler les déficits en matière de ressources humaines, il y a eu le recrutement et la mise en service d'un nombre important de professeurs (195 professeurs) sortant de l'ENS.

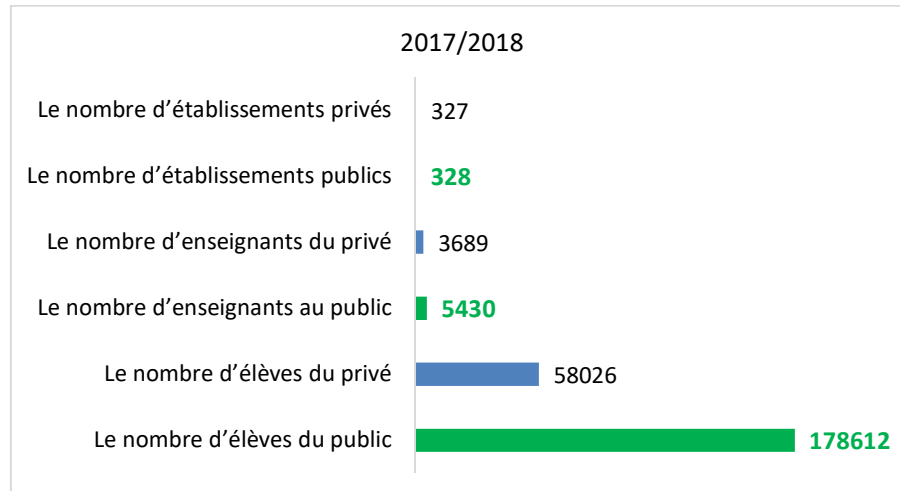


FIGURE 5: ETAT DES EFFECTIFS A L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

TABLEAU 4: PERFORMANCE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE 2017/2018

	2016/2017	2017/2018
Le taux de réussite au BEPC	30,16%	33,16 %
Le taux de réussite au Baccalauréat	14 ,71%	23,64%
taux de réussite au Baccalauréat et au BEPC aux lycées d'excellence		100%

32. Dans le domaine de l'amélioration de l'accès, de la qualité et de la pertinence de l'enseignement supérieur, plusieurs infrastructures d'enseignement supérieur ont été réalisées et des réformes essentielles ont été menées.

33. S'agissant du développement de la formation technique et professionnelle (FTP), les réalisations ont porté sur l'actualisation de la stratégie de la FTP, sur la révision du cadre juridique de la FTP ainsi que sur l'organisation de formations qualifiantes. En matière d'enseignement originel, plusieurs Mahadra pilotes ont été ouvertes

34. Au niveau de l'amélioration de l'accès aux services de santé, la gouvernance du secteur a connu une évolution positive suite aux renforcements des capacités des acteurs du secteur et du cadre institutionnel et organisationnel.
35. Sur le plan des prestations du secteur de la santé et de leur accès, des améliorations significatives ont été enregistrées dans la perspective de la couverture de santé universelle. Sur ce plan, les efforts déployés ont permis d'améliorer nettement l'offre en santé de la reproduction, le niveau de la santé de la femme et de l'enfant grâce notamment aux campagnes de vaccination et de la prise en charge de la malnutrition aigue. La prévention et la lutte contre la maladie ainsi que la gestion des urgences de santé publique ont eux aussi connu des avancées, notamment avec la mise à disposition des médicaments et la formation à la surveillance épidémiologique. La mise à niveau et la planification des ressources humaines ont fait l'objet d'actions continues, notamment à travers de la transformation de l'Ecole Nationale de Santé Publique de Nouakchott en une école supérieure. Pour améliorer l'offre sanitaire, les infrastructures et les équipements ont fait objet eux aussi d'investissements.
36. Au niveau de la promotion de l'emploi, une stratégie nationale de l'emploi à l'horizon 2030 a été formulée. Le grand défi est celui posé par le déficit en emploi non satisfait de 443 000 personnes en 2017 et qui affecte le plus les groupes de population formées de jeunes et de femme et ce, malgré les interventions et les efforts des institutions concernées par le placement et l'insertion des jeunes.
37. Le développement du secteur de la jeunesse et du sport est encadré par la stratégie sectorielle, en phase avec la SCAPP. Le caractère multisectoriel de sa problématique l'orienté vers une présence et une collaboration avec différents autres secteurs pour atteindre ses objectifs en termes de protection des jeunes et de leur émancipation.
38. En matière de protection sociale, d'égalité de genre, d'enfance et de famille, diverses actions ont été entreprises pour assurer la protection sociale des couches vulnérables et pour augmenter leur résilience. En matière de sécurité alimentaire, le suivi de la situation alimentaire, la mise en œuvre de programmes spéciaux sont autant de mesures qui ont permis d'augmenter la résilience des couches vulnérables et de faire face aux chocs climatiques. La mise en œuvre des filets sociaux au niveau de l'Agence TADAMOUN, et du Programme National Tekavoul a permis de relever substantiellement le niveau de résilience des couches vulnérables dans plusieurs régions du pays. Dans ce cadre, 30 512

ménages pauvres soit 205 911 individus ont bénéficié du transfert monétaire trimestriel contribuant à améliorer le bien-être des mères et des enfants au sein de ces ménages.

39. Le bilan des réalisations en matière d'égalité de genre, enfance et famille concerne essentiellement la capacitation des femmes, la sensibilisation et la mobilisation des communautés autour de l'abandon des violences basées sur le genre notamment les MGF et sur le changement de comportement en faveur de l'autonomisation des filles et des femmes. A cela s'ajoute la présence significative des femmes à des postes électifs et de responsabilité.

Levier stratégique 3 : Renforcement de la gouvernance dans toutes ses dimensions

40. La gouvernance politique a été renforcée suite à l'organisation des élections législatives, communales et régionales en septembre 2018 ainsi que la mise en œuvre des réformes issues du dialogue politique. Le renforcement des moyens des Forces de défense et de sécurité a bénéficié de plusieurs apports. Concernant l'état civil biométrique, il y a lieu de mentionner la consolidation des acquis liés à la mise en place du Système Intégré de Gestion des Populations et des Titres Sécurisés (SIGPTS) portant sur l'enrôlement biométrique, la production des titres sécurisés et autres applications. En 2018, le cumul du nombre de personnes enrôlés s'élève à 3 502 624 individus. Il convient de signaler aussi que grâce à la vigilance des services de sécurité il a été **enregistré zéro migrant** au départ du littoral mauritanien à destination de l'Espagne et ce pour la 4^{ème} année consécutive.

TABLEAU 5: LE CUMUL DU NOMBRE DES DIFFERENTS DOCUMENTS SECURISES PRODUITS

	2018
Nombre de personnes enrôlées	3 502 624
Nombre de Cartes d'Indentification produites (au 13/11/2018)	2 543 568
Nombre de Cartes d'Indentification distribuées	2 003 995
Nombre de visas délivrés	392 814
Nombre de résidents étrangers enrôlés	129 785
Nombre de cartes grises produites	8 239
Nombre de passeports produits	350 031

Source : MIDEDEC

41. En ce qui concerne la protection des jeunes contre la radicalisation et l'extrémisme violent, plusieurs actions ont été déployées, notamment en matière de sensibilisation. Pour assurer une paix sociale durable et une cohésion sociale, une politique volontariste de lutte contre la pauvreté a été mise en œuvre ainsi que plusieurs autres programmes favorables aux populations les plus vulnérables, notamment la mise en œuvre de la feuille de route de l'éradication des séquelles de l'esclavage.
42. La Mauritanie a ratifié la majorité des traités internationaux relatifs à la protection des droits humains ou à l'accès à la justice. Une stratégie nationale d'accès à la justice (SNAJ) vient d'être élaborée. Afin d'améliorer l'efficacité de la justice et sa performance, les actions menées par les pouvoirs publics portent sur : (i) La spécialisation des magistrats et auxiliaires de justice pour le renforcement des capacités des acteurs judiciaires ; (ii) Le renforcement de l'indépendance du pouvoir judiciaire, de la documentation et archives judiciaires pour la modernisation de la Justice ; et (iii) La politique pénale et de réinsertion pour le renforcement de la politique pénale et pénitentiaire. Afin d'adapter l'organisation et les procédures judiciaires en matière de justice juvénile, le renforcement des capacités des acteurs de la chaîne pénale est poursuivi dans le cadre de la protection spéciale des enfants en conflit avec la loi.
43. En matière de promotion des droits de l'homme, plusieurs activités ont été organisées pour assurer une sensibilisation à travers la commémoration des différentes journées des Droits de l'Homme et l'élaboration du plan d'action national de la mise en œuvre des recommandations acceptées lors du second cycle de l'Examen Périodique Universel (EPU) et la concertation autour de plan d'action.
44. En 2018, la réalisation des élections municipales et régionales a permis de concrétiser le nouvel échelon de décentralisation constitué par la Région, régie désormais par la Loi organique relative à la Région. Dans le domaine du renforcement de la décentralisation, l'accent a été mis sur le renforcement des acteurs, des structures d'encadrement et de pilotage de la décentralisation par la mise en œuvre de sessions de formation au profit de plus de participants constitués d'élus, de personnel communal et de fonctionnaires de l'Etat et le développement et la diffusion d'outils didactiques. A cela s'ajoutent l'élaboration de la Stratégie Nationale de la Décentralisation et du Développement Local (SNDDL) et la

mise en œuvre d'importants projets d'appui aux communes visant à l'émergence de collectivités locales viables territorialement et financièrement, à l'amélioration durable des conditions de vie des populations rurales et à un ancrage des politiques publiques au niveau local.

45. Des investissements substantiels ont été consentis en faveur de la capture du dividende démographique, pour assurer un engagement politique en sa faveur et une accélération des politiques pro dividende démographique, notamment à travers l'élaboration de la politique nationale de population, la préparation de l'Observatoire National du Dividende Démographique ainsi que différentes actions de sensibilisation et d'appui à des groupes de jeunes et de femmes.
46. L'Administration a connu des transformations estimables, notamment à travers l'amélioration de la gestion du personnel de l'Etat et l'utilisation grandissante des moyens et services électroniques. A cela s'ajoute l'opérationnalisation du cadre institutionnel et technique de système de suivi évaluation de la SCAPP et l'adoption d'une nouvelle loi d'orientation relative à la SCAPP qui consacre sa régionalisation et son étroite connexion avec la nouvelle loi organique relative aux lois des finances (LOLF).
47. En matière de gouvernance financière, il convient de noter les avancées dans le processus de réforme liées à l'adoption de la LOLF visant à rénover le cadre légal des finances publiques et pour assurer une efficacité des contrôles sur l'exécution du budget de l'Etat et combler les vides juridiques, auxquels s'ajoute une série de mesures visant d'une part l'élargissement de l'assiette fiscale et d'autre part le renforcement des contrôles de l'administration fiscale. Il convient aussi de mentionner les efforts visant à placer la dette publique sur une trajectoire descendante, notamment grâce à la mise en place du Cadre institutionnel de formulation, de sélection et de programmation de l'investissement public et de nouvelles applications.
48. Dans le domaine de la lutte contre la corruption et le renforcement de la transparence, un Plan d'action global de lutte contre la corruption, assorti de plans d'action sectoriels, a été adopté, les organes de contrôle ont été redynamisés, le système des marchés publics a été réformé, un tribunal spécialisé dans le domaine de la lutte contre la corruption et un pôle financier ont été créés.
49. Dans le domaine des instruments de la gouvernance économique, il y a lieu de mentionner la création de l'Observatoire du dividende démographique et de l'Observatoire

économique et social de la pêche (OESP), en plus de la préparation d'une filière de formation aux métiers statistiques au sein de l'Ecole Supérieure Polytechnique (ESP).

50. En matière de l'exploitation intégrée des écosystèmes, les efforts ont porté essentiellement sur la lutte contre les effets des changements climatiques par la vulgarisation des meilleures pratiques, la prévention de la pollution. Par ailleurs, des mesures ont été prises pour la gestion durable de l'environnement marin et côtier et le suivi de l'évolution de l'environnement marin ont permis d'avoir **90 %** des principaux stocks halieutiques dans un état biologiquement viable. Au niveau des ressources naturelles et de la biodiversité terrestre, les efforts se sont concentrés sur la lutte contre la désertification et le renforcement des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre des mesures d'adaptation au changement climatique et la conservation et l'exploitation de manière durable des ressources terrestres. Pour assurer la protection des villes côtières contre les risques d'inondation et renforcer la prévention, la gestion des pollutions et des menaces anthropiques, les actions ont porté sur la gestion des produits chimiques et des mesures ont également été prises pour réduire le risque de catastrophes et lutter contre les pollutions environnementales.

Besoin de financement du plan d'action de la SCAPP

51. Les prévisions du programme d'investissement public (PIP) portent sur un montant de 144,47 milliards MRU pour la période 2018-2020 dont le financement qui reste à rechercher représente 52,7%. L'équivalent de 37% de cette enveloppe est supporté sur des ressources nationales tandis que 43% proviennent de prêts, 17% de dons et 3% de quasi-dons.

III. Situation économique et financière 2018/2019

"La mise en œuvre du programme économique a été bonne, et le programme continue d'être sur de bons rails."

FMI, le 11/10/2019

52. Cette section du rapport présente l'évolution de grandeurs macroéconomiques essentielles entre 2018 et 2019. Elle porte sur la croissance économique, la formation du produit intérieur brut, la situation extérieure, l'équilibre macro-budgétaire, la situation monétaire et les prix.

III.1. Croissance économique 2018-2019

53. Tirée à la fois par les secteurs extractifs et non-extractifs, la croissance économique devrait passer de 3.4% en 2018 à 6.9% en 2019, soit le taux le plus élevé depuis 2006.

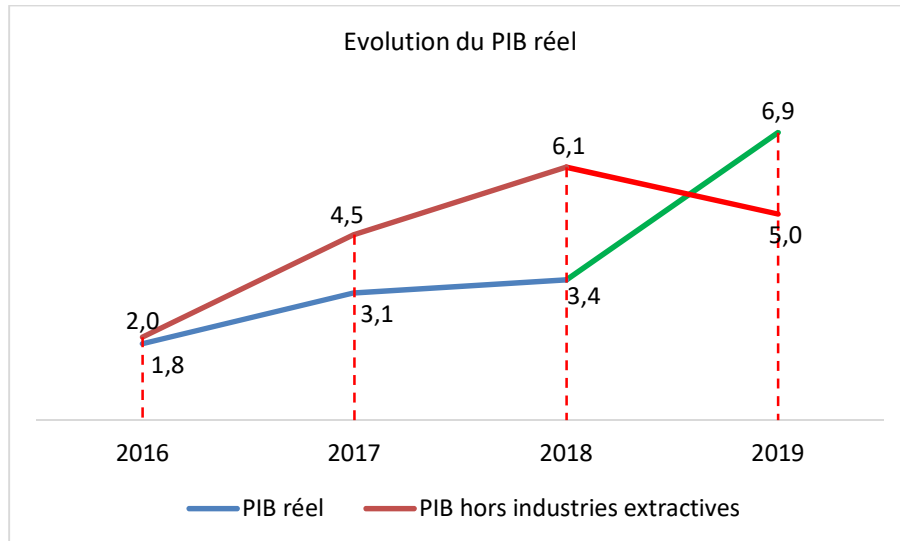


FIGURE 6: EVOLUTION DU PIB REEL 2016-2019

54. En termes courants, le PIB devrait passer de 186.5 milliards MRU (5227 millions de dollars) en 2018 à 209.1 milliards (5649 millions de dollars) en 2019, soit un taux de croissance de 12.1%. Hors industries extractives, l'économie évolue avec un rythme de 5.3% en 2019.

III.2. Secteur extérieur

55. En 2019, le déficit de la balance courante devrait diminuer de 32% par rapport à son niveau en 2018, soit 6.9% du PIB, passant de -18.7% du PIB en 2018 à -11.8% en 2019. Cette amélioration considérable est liée essentiellement à la diminution forte du déficit de la balance commerciale de 64%, passant de -706 millions de dollars en 20178 à -249 millions en 20189. Avec l'exclusion des importations des biens d'équipement financés par les investissements directs étranger, le déficit baisse à 6.5% du PIB.

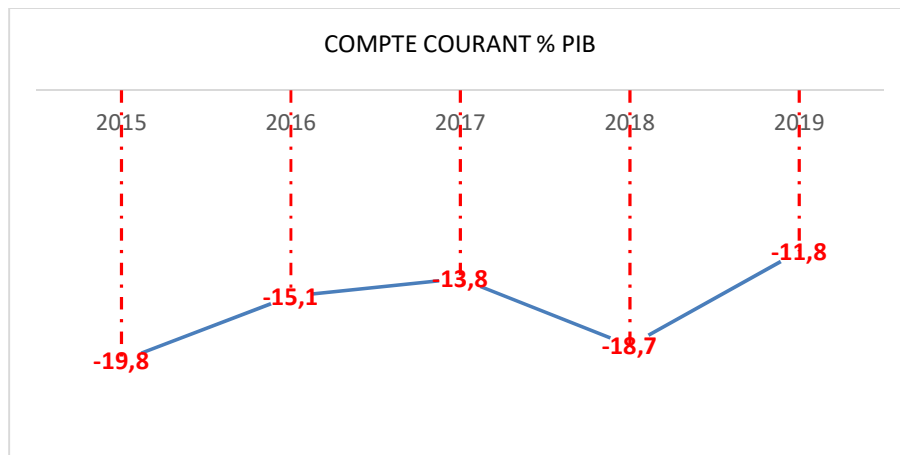


FIGURE 7: EVOLUTION DU RATIO COMPTE COURANT/PIB

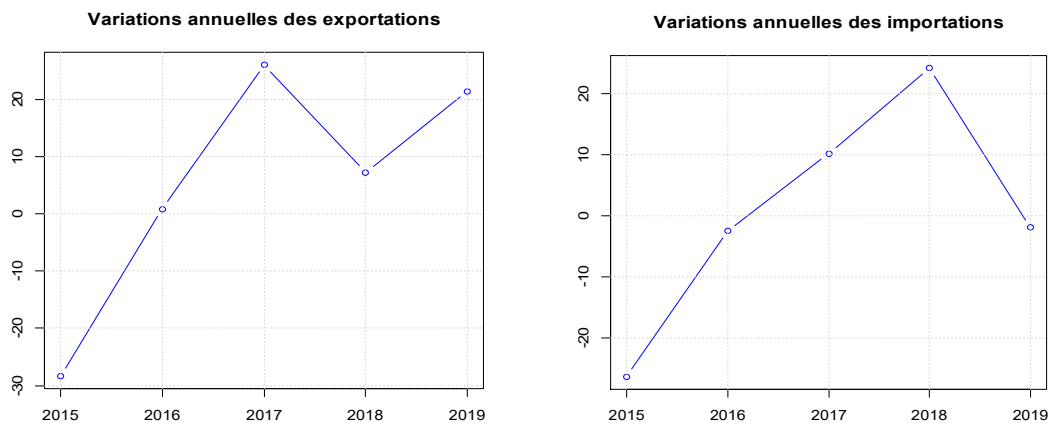


FIGURE 8: VARIATIONS ANNUELLES DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS

56. Les valeurs des exportations devraient passer de 1895 millions de dollars en 2018 à 2303 millions en 2019, soit une augmentation de 21.5%. cette croissance est tirée par les

exportations du minerai de fer et l'or qui ont enregistré une augmentation de 44% et 45%, respectivement.

57. Cette évolution favorable des exportations des minerais devrait porter le niveau de la couverture des importations à 90% en 2019 contre 73% en 2018.

TABLEAU 6: EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES EXPORTATIONS 2016-2019

En millions de dollars	2016	2017	2018	2019
Minerai de fer	418	496	508	731
Cuivre	138	139	148	148
Or	289	370	420	609
Hydrocarbures	87	65	11	0
Poissons	421	625	750	735
Total exportations	1401	1767	1895	2303
PIB	4686	4925	5227	5649
Exportations/PIB	30%	36%	36%	41%
% en exportations				
Minerai de fer	30%	28%	27%	32%
Cuivre	10%	8%	8%	6%
Or	21%	21%	22%	26%
Hydrocarbures	6%	4%	1%	0%
Poissons	30%	35%	40%	32%

Source : Cadrage Autorités mauritaniennes/FMI octobre 2019

58. Ces prévisions tablent sur une augmentation des prix du minerai de fer de 23% (93.9 US\$/tonne en 2019 contre 76.5US\$/tonne en 2018), et celle des prix de l'or de 6% (1400 US\$/once en 2019 contre 1321 US\$/tonne en 2018). Quant au pétrole, les prix devraient passer de 59.2 US\$/baril en 2018 à 61.8 US\$/baril en 2019, soit une hausse de 4%.

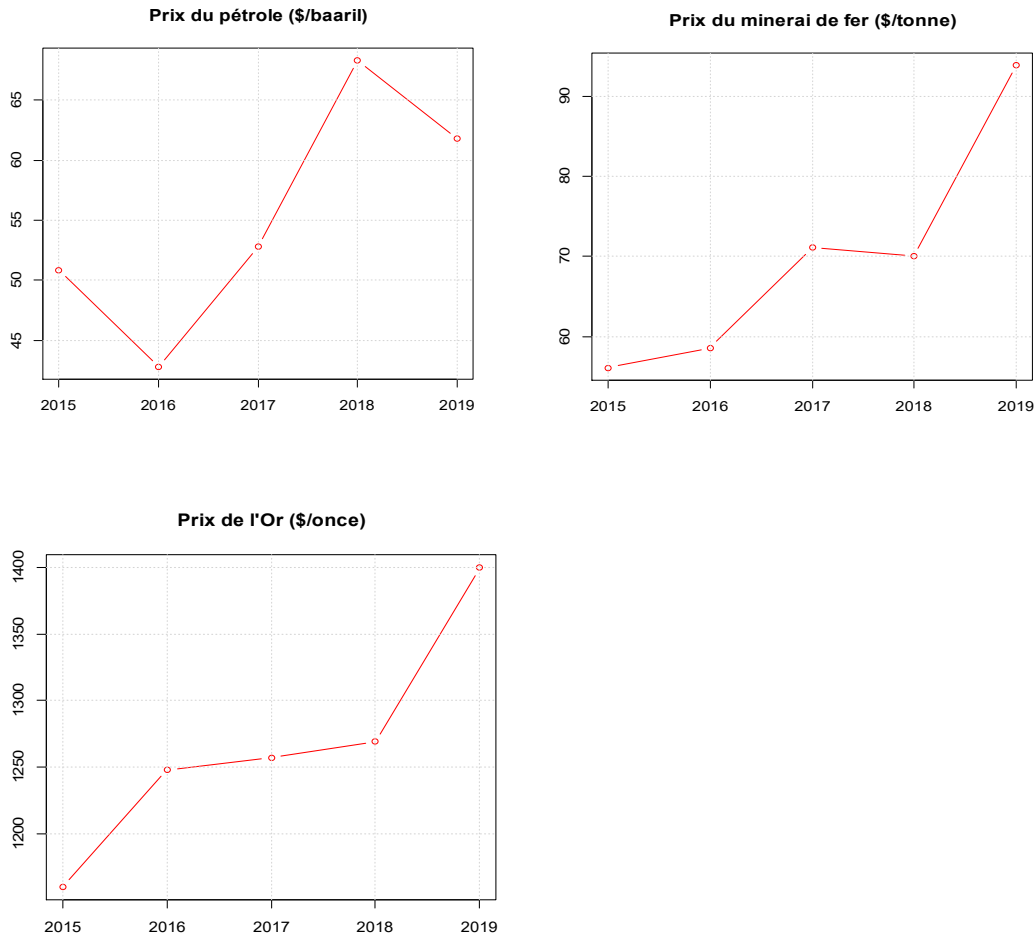


FIGURE 9: LES PRIX DES PRODUITS PRIMAIRES

59. Les importations devraient passer de 2601 millions de dollars en 2018 à 2552 millions en 2019, soit une légère baisse de 1.9%. Cette diminution peut être attribuée, d'une part, à l'évolution des importations des produits alimentaires qui ont enregistré une baisse de 13.1%, traduisant l'efficacité des mesures de protection appliquées et les incitations accordées aux producteurs nationaux, et d'autre part, à la régression des investissements miniers (-8.6%) liée à la volatilité qui caractérise les activités minières.
60. Les importations restent dominées par trois catégories de produits : i) les produits pétroliers (24%), ii) les biens d'équipement (20%), et iii) les produits alimentaires (17%).

TABLEAU 7: EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES IMPORTATIONS 2016-2019

En millions de dollars	2016	2017	2018	2019
Produits alimentaires	334	391	495	430
Produits pétroliers	355	445	624	607
Biens d'équipement	538	523	558	510
Total importations	1900	2094	2601	2552
PIB	4686	4925	5227	5649
Exportations/PIB	41%	43%	50%	45%
% en importations				
Produits alimentaires	18%	19%	19%	17%
Produits pétroliers	19%	21%	24%	24%
Biens d'équipement	28%	25%	21%	20%

Source : Cadrage Autorités mauritaniennes/FMI Octobre 2019

61. Les réserves officielles de change devraient enregistrer une hausse de 320.6 en 2017 pour s'établir à 1107 millions de dollars. Exprimées en mois d'importations de biens et services hors industries extractives, les réserves de change devraient passer de 4.9 mois à 5.4 mois d'importations en 2019.

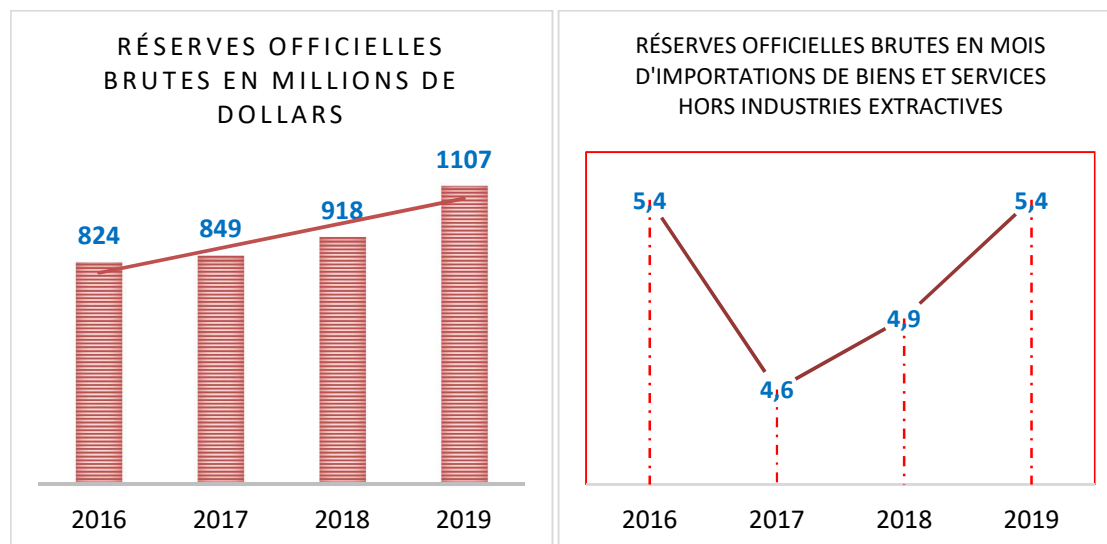


FIGURE 10: RESERVES OFFICIELLES 2016-2019

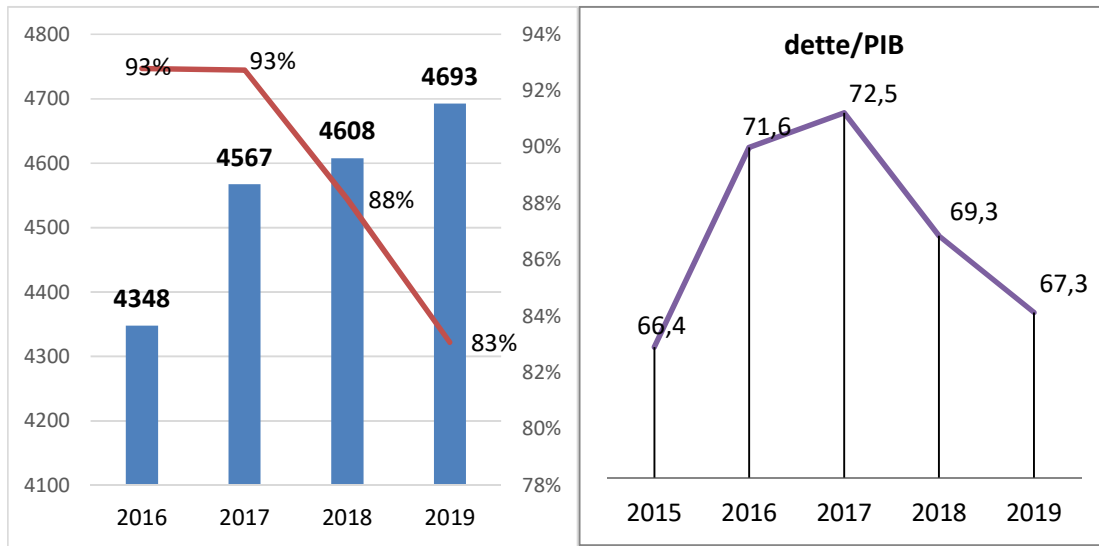
III.3. Dette publique

62. Le stock de la dette publique extérieure devrait passer de 4608 millions de dollars en 2018 à 4693 millions en 2019, soit une augmentation de 1.8%.

Rapport Economique et Financier 2020

Cependant, le ratio de la dette par rapport au PIB devrait enregistrer une baisse de 5 points, passant de 88% en 2018 à 83% en 2019.

63. Quant à l'encours sans arriérés, le taux d'endettement n'a cessé de baisser depuis 2017 pour atteindre 67.3% en 2019 et 66% en 2020.



a) Encours global

b) Encours sans arriérés

FIGURE 11: DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE EN MILLIONS DE DOLLARS ET EN % DU PIB

64. Sur la période 2018-2019, la répartition de la dette selon les créanciers reste constante : 63% multilatérale et 37% bilatérale.

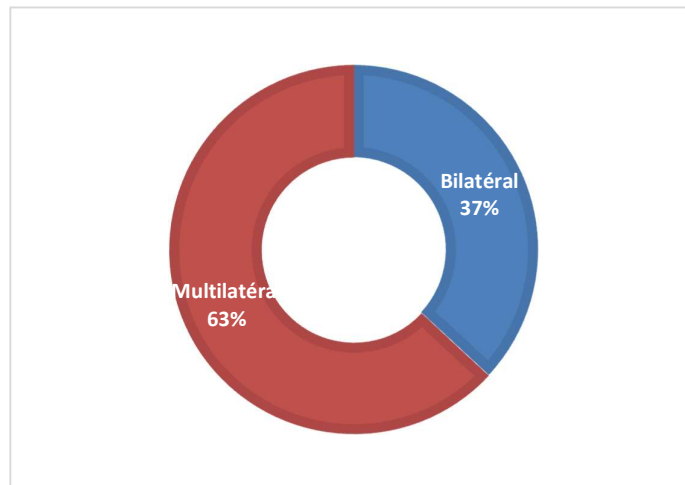


FIGURE 12: REPARTITION DE L'ENCOURS DE LA DETTE SELON LES CREANCIERS

65. La répartition de la dette multilatérale, qui s'élève à 2181.15 millions de dollars, montre le poids important du FADES (50.1%), BID (19.3 et IDA (17.3%) dans la formation de ce stock, soit 86.7% pris ensemble.

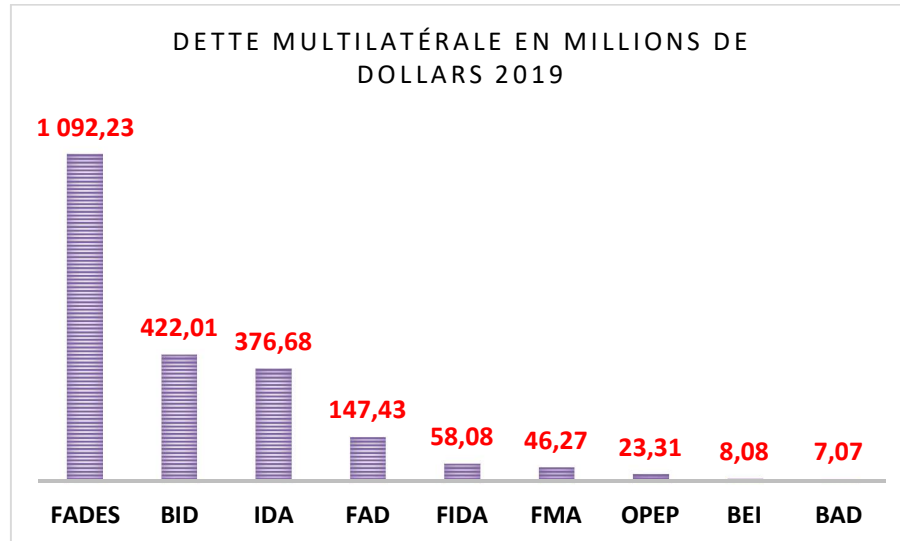


FIGURE 13: REPARTITION DE LA DETTE MULTILATERALE PAR BAILLEUR

66. Quant à la dette bilatérale, elle est dominée par Exim Chine (23%), Fonds Saoudien pour le Développement (23%) et le Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe (18%)

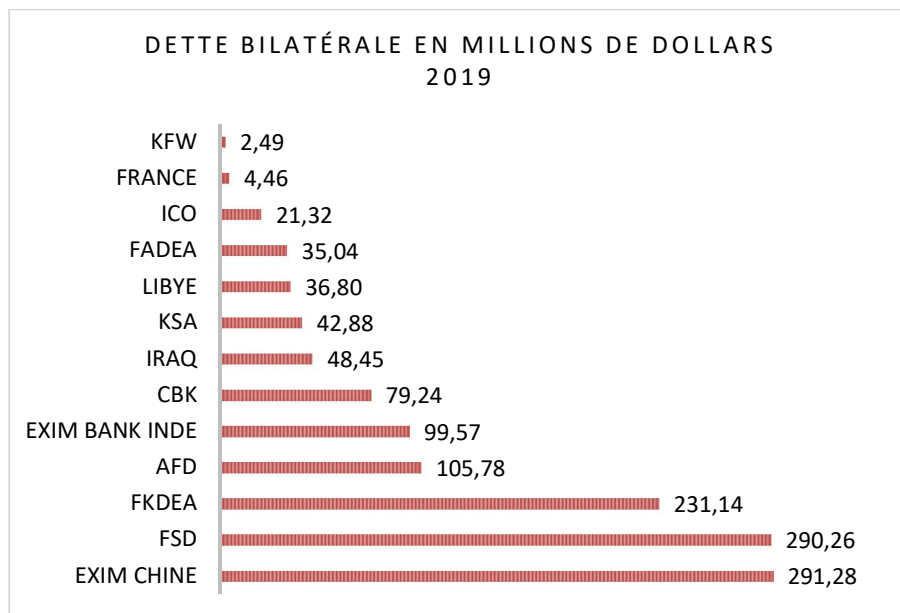


FIGURE 14: REPARTITION DE LA DETTE BILATERALE PAR BAILLEUR

67. En 2019, les ratios de solvabilité de la dette montrent que les services de la dette représentent 12% des exportations et 19.1% des recettes totales de l'Etat.

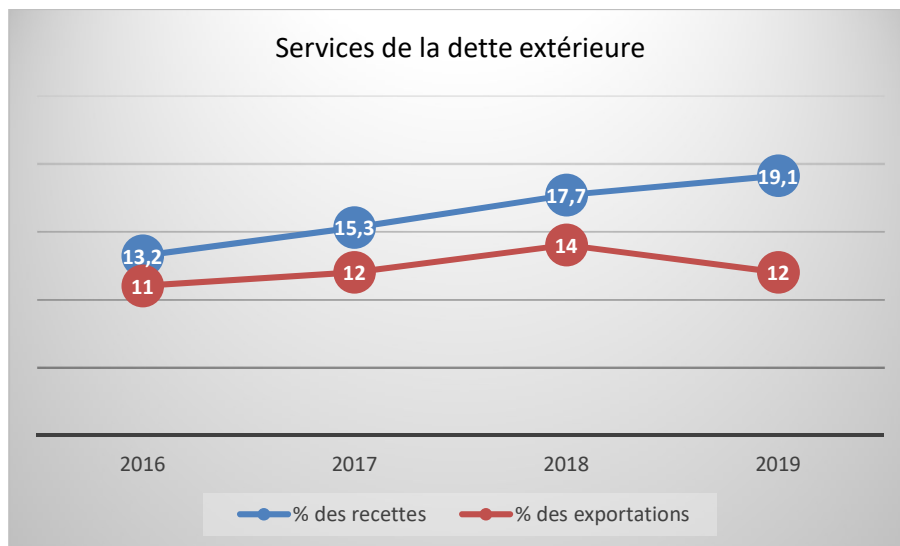


FIGURE 15: RATIENS DES SERVICES DE LA DETTE EXTERIEURE

III.4. Finances publiques

68. Sur le plan des finances publiques, l'année 2019 a connu l'adoption de deux lois de finances rectificatives pour intégrer des mesures d'ajustement liées à la conjoncture économique et politique du pays. Elle a été caractérisée également par l'adoption des décrets d'application de la nouvelle constitution financière (la LOLF 2018) relatifs à la gouvernance budgétaire, permettant l'adaptation des procédures budgétaires et comptables actuelles à la nouvelle logique managériale des finances publiques.

III.4.1. Recettes budgétaires

69. Sur les trois premiers trimestres de l'année 2019, les recettes totales et dons, se sont évaluées à 36.6 milliards MRU, soit un taux de réalisation de 64.55% des montants inscrits dans la LFR 2019. Ce niveau des recettes représente une baisse de 10.8% par rapport au niveau réalisé à la même période de l'année 2018, tirée par l'écart enregistré au niveau des recettes non fiscales (-14.2%) et dans une moindre mesure au niveau des recettes fiscales (-2.3%).

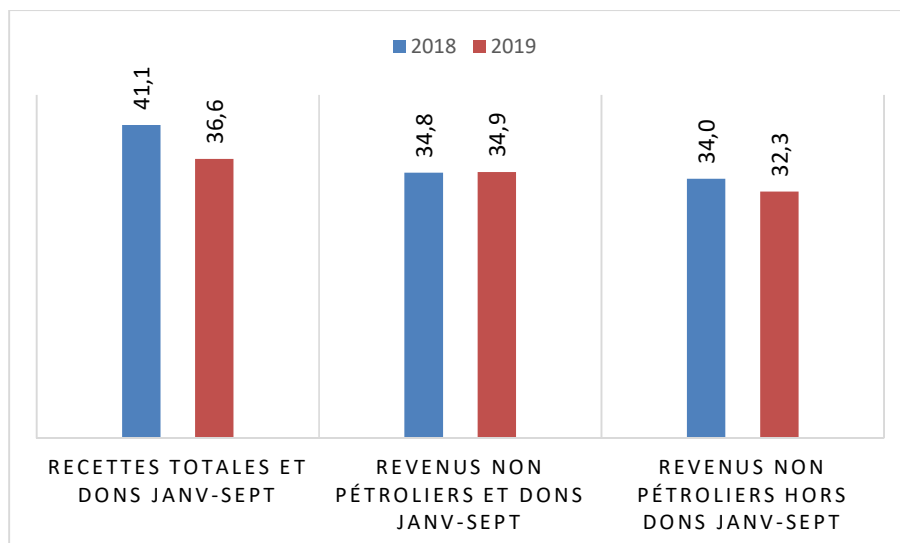


FIGURE 16: RECETTES TOTALES AVEC ET SANS DONS 2018-2019

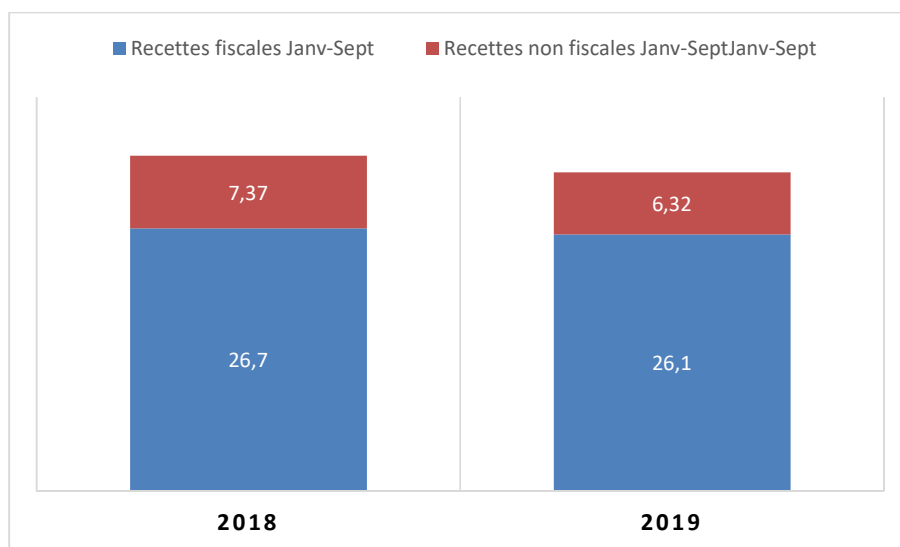


FIGURE 17: ÉTAT DE RÉALISATION DES RECETTES FISCALES ET NON FISCALES 2018-2019

Recettes fiscales

70. L'état d'exécution pour les neuf premiers mois de l'année montre que les recettes fiscales représentent 80% des recettes budgétaires contre 78% sur la même période de l'année 2018. Le taux de réalisation enregistré s'élève à 69% par rapport aux prévisions budgétaires.

71. L'examen de la structure de ces recettes fiscales montre, comme l'indique la figure ci-dessous, une régression des rendements des taxes sur les biens et services (-10.9%), des taxes sur le commerce international (-19.1%). Par contre, les taxes sur les revenus et profits ont réalisé une hausse de 2.9% et les Autres recettes fiscales 20.6% par rapport à la même période de l'année 2018.

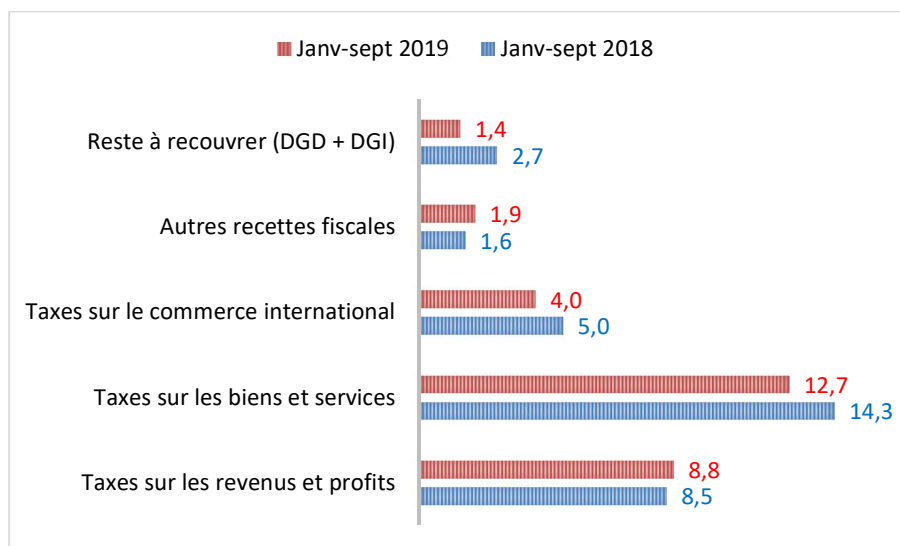


FIGURE 18: EVOLUTION DES RECETTES FISCALES 2018/2019

Recettes non fiscales

72. Pour les neuf premiers mois de l'année 2019 ; la réalisation des recettes non fiscales s'élève à 6.32 milliards MRU, soit un taux de réalisation de 82% (par rapport aux prévisions révisées), et une baisse de 14.2% comparativement à la même période de l'année passée. Cette baisse s'explique principalement par le manque à gagner enregistré au niveau des postes : dividendes et redevances des entreprises publiques (-1.6%), recettes minières (-54%), comptes spéciaux du trésor (-20.3%) et recettes en capital (-63.7%).

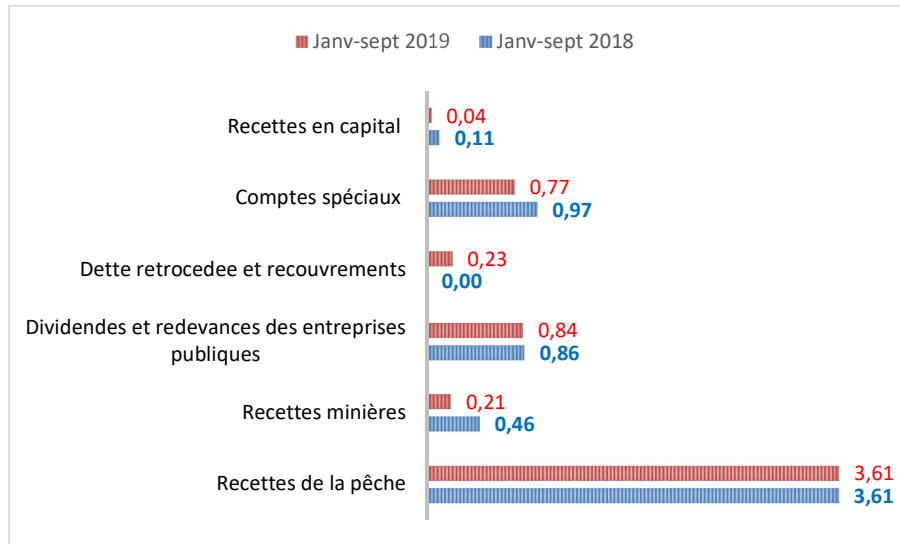


FIGURE 19: EVOLUTION DES RECETTES NON FICALES 2018/2019

Dons

73. Au 30 septembre 2019, le montant mobilisé jusqu'à cette date se chiffre à 2.575 milliards MRU, contre 0.79 milliards MRU en glissement annuel. Cet écart considérable peut être expliqué par l'aide budgétaire en 2019 qui s'élève à 2.167 milliards MRU. Par contre, l'aide projet a enregistré une baisse sur cette période, passant de 0.79 milliards en 2018 à 0.407 milliards en 2019.

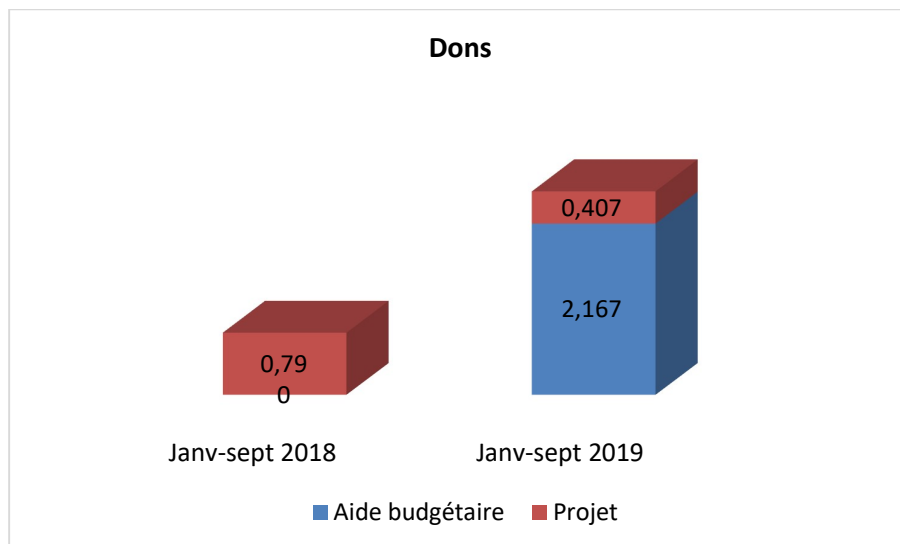


Figure : Etat de réalisation des dons 2018/2019

III.4.2. Dépenses budgétaires

74. En 2019, les dépenses exécutées jusqu'au 30 septembre s'élèvent à 30.721 milliards MRU (y compris les dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures), soit un taux d'exécution de 56.8% des montants prévus en 2019.
75. La répartition des dépenses exécutées selon le type du budget montre que les dépenses courantes représentent 71% du total et les dépenses d'investissements 29% dont 23% financé sur les ressources propres. Le taux d'exécution des dépenses courantes sur cette période est de 64.5% et celui des dépenses d'investissement est de 43% (35.1% pour l'investissement financé par l'extérieur et 46% pour l'investissement financé par l'intérieur).

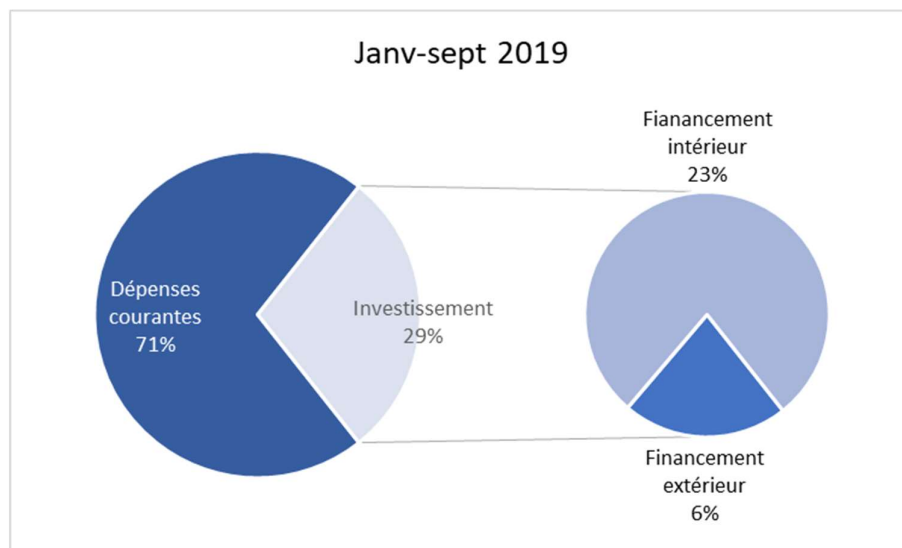


FIGURE 20: ETAT D'EXECUTION DES DEPENSES SELON LA NATURE DU BUDGET

76. En glissement annuel, le rythme d'exécution des dépenses courantes affiche une évolution contrastée : une régression des dépenses à caractère obligatoire et "rigide" (salaires et traitements (-0.8%) et intérêts sur la dette (-5.4%)) et une progression des dépenses à caractère flexible (biens et services (14,4%) et transferts courants (15.3%)). Il s'agit, donc, d'une évolution contraire à celle enregistrée l'année passée.

TABEAU 8: EVOLUTION DES DEPENSES COURANTES EN GLISSEMENT ANNUEL 2018/2019

	Janv-sept 2018	Janv-sept 2019	Variation
Dépenses courantes	22,182	21,488	-3,1%
Salaires et traitements	10,468	10,387	-0,8%
Biens et services	3,651	4,178	14,4%
Transferts courants	2,593	2,991	15,3%
Intérêts sur la dette	1,789	1,692	-5,4%
Comptes spéciaux	0,268	0,228	-14,9%

Source : DGTCP, TOFE Octobre 2019

Salaires et traitements

77. En 2019, les salaires et traitements représentent 7.6% du PIB, 29.2% des dépenses globales, 47.4% des dépenses courantes et 43.5% des recettes fiscales.

TABEAU 9: SALAIRES ET TRAITEMENTS 2016-2019

Salaires et traitements	en milliards MRU	% des dépenses courantes	% des dépenses et prêts nets	% du PIB
2016	12,3	44,6	26,2	7,5
2017	13	42,8	26,3	7,4
2018	14	43,2	27,7	7,5
2019	15,8	47,4	29,2	7,6

Source : Cadrage Autorités mauritaniennes/FMI Octobre 2019

Dépenses sur biens et services

78. Les dépenses en biens et services représentent en 2019 3.3% du PIB, 12.8% des dépenses et prêts nets et 20.7% des dépenses courantes.

79. Au 30 septembre 2019, les dépenses en biens et services exécutées s'élèvent à 4.178 milliards MRU, soit un taux d'exécution de 60.4% et une augmentation de 14.4% en glissement annuel. Cette augmentation peut être attribuée à la création de nouveaux

départements ministériels et à l'assouplissement des mesures adoptées par les commissions de passation des marchés publics.

Tableau : Dépenses en biens et services 2016-2019

TABLEAU 10: DEPENSES EN BIENS ET SERVICES 2016-2019

Biens et services	en milliards	% des dépenses	% des dépenses	% du PIB
	MRU	courantes	et prêts nets	
2016	5,9	21,4	12,6	3,6
2017	6,4	21,1	13	3,6
2018	6,4	19,8	12,6	3,4
2019	6,9	20,7	12,8	3,3

Source : Cadrage Autorités mauritaniennes/FMI Octobre 2019

Transferts courants

80. En 2019, les transferts et subventions devraient s'établir à 5.9 milliards MRU, soit 17.7% des dépenses courantes, 10.9% des dépenses globales et 2.8% du PIB.

81. En glissement annuel, les transferts courants exécutés dans les neuf premiers mois de l'année ont enregistré une progression de 15.3%.

TABLEAU 11: TRANSFERTS COURANTS 2016-2019

Transferts courants	en milliards	% des dépenses	% des dépenses	% du PIB
	MRU	courantes	et prêts nets	
2016	5,6	20,3	11,9	3,4
2017	5,5	18,1	11,1	3,1
2018	6	18,5	11,9	3,2
2019	5,9	17,7	10,9	2,8

Source : Cadrage Autorités mauritaniennes/FMI Octobre 2019

Investissement

82. Les investissements publics représentent une force motrice de la croissance et un levier essentiel du développement du secteur privé et de l'attractivité des IDE. Cependant, l'efficacité de ces investissements (rendements, externalités) reste tributaire de la qualité du processus de planification, programmation, budgétisation, exécution et suivi et

évaluation (PPBS). Cette efficacité peut être évaluée par l'outil PIMA développé par le FMI.

83. En 2019, la part des investissements s'élève à 37.2% des dépenses globales et 9.6% du PIB. Le rythme d'exécution dans les neuf premiers mois de l'année a connu une régression par rapport à la même période de l'année 2018 : -9% pour les investissements financés par l'extérieur et -20.8% pour les investissements financés par les ressources propres de l'Etat. Ce retard dans l'exécution des projets peut être expliqué, en partie, par les élections présidentielles cette année et leur implications.

TABEAU 12: INVESTISSEMENTS PUBLICS 2016-2019

Investissement	en milliards MRU	% des dépenses et prêts nets	% du PIB
2016	19,4	41,3	11,8
2017	18,9	38,3	10,8
2018	18,1	35,8	9,7
2019	20,1	37,2	9,6

Source : Cadrage Autorités mauritaniennes/FMI Octobre 2019

III.4.3. Solde budgétaire

84. A la fin du mois de septembre 2019, le solde budgétaire global (dons compris) est excédentaire de 5,86 milliards MRU, contre 7.767 milliards MRU enregistrés sur la même période de l'année 2018 et le solde global (hors dons) s'est établi à 3.286 milliards MRU contre 6.978 milliards MRU en glissement annuel. Quant au solde primaire, il est excédentaire sur la même période de 4.177 milliards MRU contre 1.54 milliards en glissement annuel.

85. En se basant sur les données annuelles, le solde global devrait passer de 3.7% en 2018 à 1.4% en 2019. La même tendance pour le solde primaire qui devrait réaliser un excédent de 3.3% en 2019.

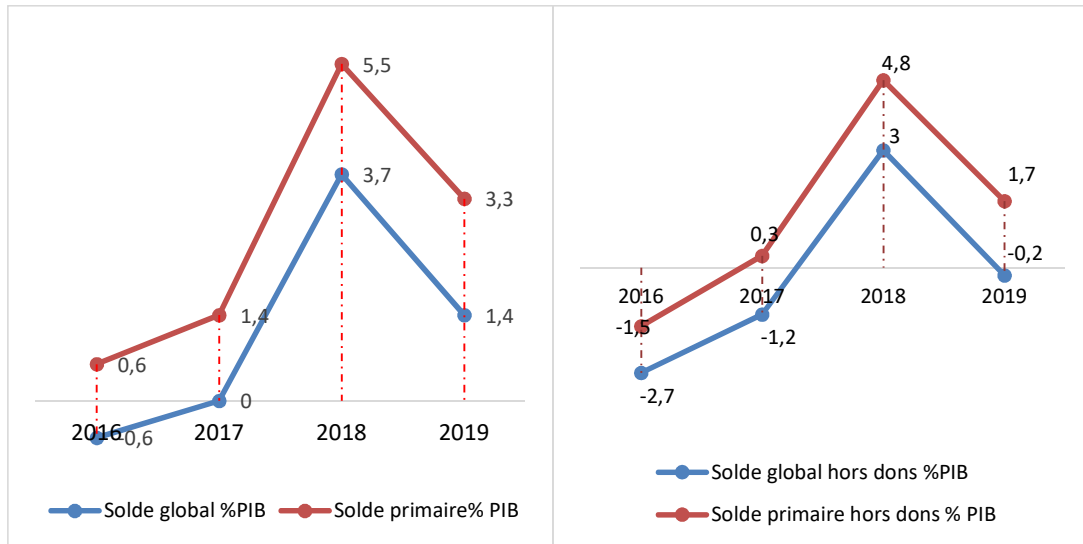


FIGURE 21: SOLDE BUDGETAIRE GLOBAL ET PRIMAIRE 2016-2019

III.5. Situation monétaire et prix

Situation monétaire

86. Au niveau de la politique monétaire, l'année 2018 a été marquée par : i) la baisse du taux directeur de la BCM, qui est passé de 9% à 6,5%, ii) la création d'un Comité de Marché Monétaire (CMM), iii) l'achèvement avec succès de l'opération de la démonétisation des différents billets de banque et leur remplacement par de nouveaux billets en polymère plus sécurisés et plus durables, iv) L'adoption de la Loi portant Statuts de la Banque Centrale de Mauritanie, de la Loi portant Réglementation des Institutions de Crédit et de la Loi portant création du Système National des Paiements (SNP).

87. L'agrégation des données de la BCM et des banques commerciales montre que le taux de liquidité de l'économie devrait passer de 38.1% en 2018 à 37.7% en 2019.

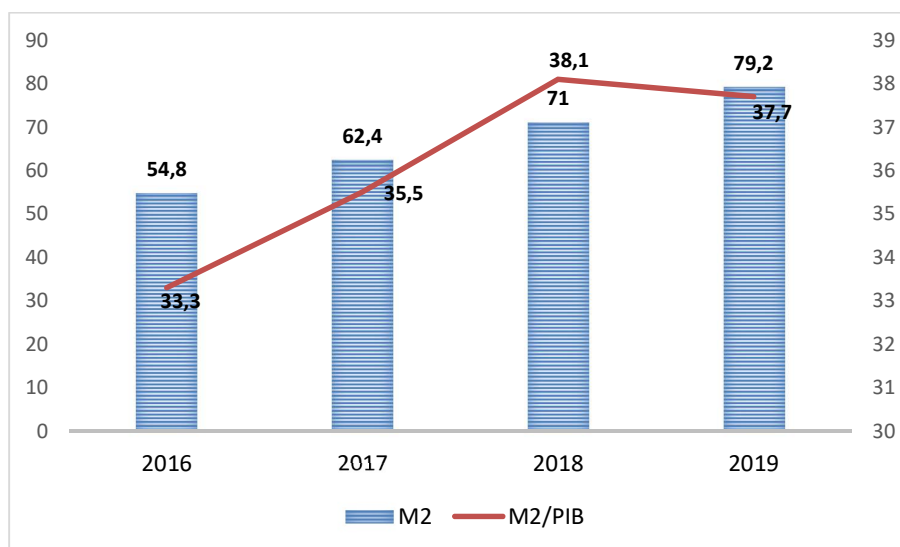


FIGURE 22: EVOLUTION DE LA MASSE MONETAIRE EN MILLIARDS MRU ET EN % DU PIB

88. L'évolution des contreparties de la masse monétaire durant la période 2016-2019 montre que la croissance de M2 est supportée principalement par l'augmentation des avoirs extérieurs nets (13.4% entre 2018 et 2019) et l'accroissement des crédits intérieurs nets de 9.3% malgré la baisse des créances nettes sur l'Etat de 4.6%.

TABLEAU 13: LES CONTREPARTIES DE LA MASSE MONETAIRE EN MILLIARDS MRU

	2016	2017	2018	2019
Avoirs extérieurs nets	6.1	7	10	13.2
Crédits intérieurs nets	69.3	74.9	86.7	94.8
Créances nettes sur l'Etat	16.9	18.6	19.6	18.7
Concours à l'économie	52.4	56.3	67.1	76.1
Autres postes	-20.6	-19.6	-25.7	-28.8

Source : Cadrage Autorités mauritaniennes/FMI Octobre 2019

Inflation

89. L'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation en moyenne annuelle, a enregistré une hausse régulière depuis 2016 et elle devrait maintenir le même sentier l'année 2020.

90. Cette évolution peut être expliquée par l'accélération du rythme des activités économiques et la nouvelle dynamique de l'économie nationale (indices de diversification, attractivité, ...). Néanmoins, ces taux restent relativement faibles et maitrisables par la politique monétaire prudente et les projets sociaux orientés vers les pauvres.

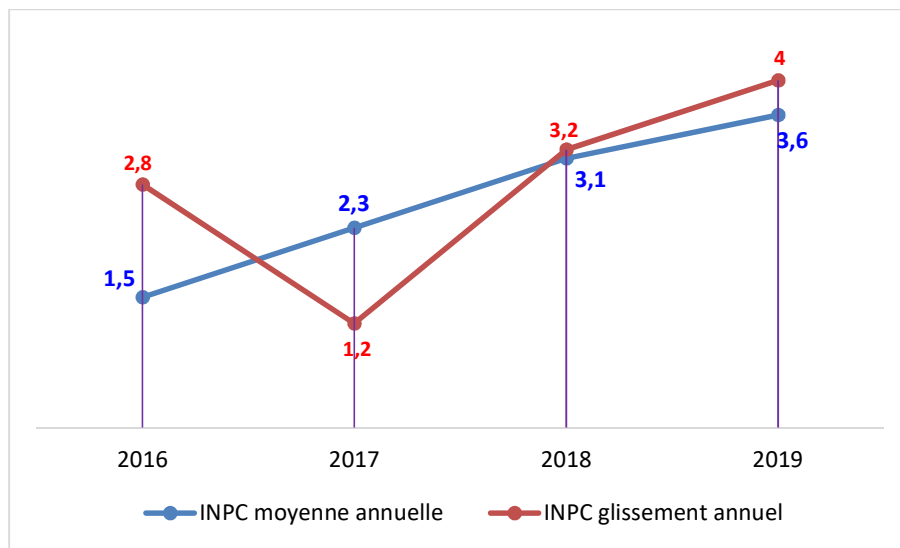


FIGURE 23: INFLATION EN MOYENNE ANNUELLE ET EN GLISSEMENT ANNUEL 2016-2019

IV. Perspectives économiques et financières pour 2020

91. Cette troisième partie du REF présentera les objectifs macro-économiques et financiers et les principales orientations de la politique budgétaire ainsi que l'évolution des grandes masses de recettes et de dépenses du Projet de loi de finances initiale pour l'année 2018

IV.1. Objectifs macroéconomiques et financiers 2020

92. Le projet de loi de finances 2020 a pour objectif de traduire les engagements du président de la république et les priorités retenues dans le programme général du gouvernement.
93. Pour réaliser cet objectif, les interventions porteront sur la mobilisation et l'allocation optimale des ressources et la rationalisation des dépenses afin de dégager une marge de manœuvre (un surplus) capable de booster la croissance économique et catalyser une dynamique sociale et spatiale inclusive.
94. Les principaux objectifs macro-économiques fixés pour l'année 2020 sont:
- (i) atteindre un taux de croissance du PIB réel de l'ordre de 6,3% ;
 - (ii) maintenir le taux d'inflation à 3,5% en moyenne annuelle ;
 - (iii) réaliser un solde budgétaire primaire équivalent à 1,1% du PIB non extractif ; et
 - (iv) garder les réserves officielles à un niveau confortable (5,7 mois d'importations).
95. Ce Budget contribuera à l'atteinte de l'objectif de justice sociale par l'augmentation des dépenses sociales liées à l'Education, à la Santé et à la Protection sociale. Il comporte notamment le recrutement d'instituteurs et de professeurs ainsi qu'une augmentation des dépenses de sécurité, de justice et de la décentralisation. Ce budget est consacré aussi en partie à la construction, à la maintenance et à la réhabilitation des infrastructures publiques.
96. Le projet ne comporte pas de mesures fiscales nouvelles en dehors de la mise à jour de certains articles du code général des impôts relatifs aux taux d'enregistrement, à la valeur faciale du timbre, à la publicité foncière. Le contenu de ce code en la matière remonte à l'année 1932 et à l'année 1982 pour ses dispositions les plus récentes (ordonnance n°82-060 du 24 mai 1982).

97. L'actualisation envisagée ne concerne, essentiellement, que les taux qui n'ont pas connu de modifications significatives lors de l'adoption depuis une quarantaine d'années et même plus à savoir le minimum de perception, certains droits d'enregistrement, la valeur faciale du timbre mobile et la perception de la publicité foncière.
98. Ce projet de loi intègre le Tarif Extérieur Commun de la CEDEAO (TEC), conformément à l'Accord d'Association, signé entre notre pays et cette Communauté le 5 Mai 2017, à l'exception des 3% de lignes tarifaires du TEC dont nous nous réservons la tarification pendant trois premières années en vertu de cet accord. Cette faveur a été consacrée à la réduction des droits de douane sur les produits de base.

IV.2. Evolution des grandes masses du projet de budget 2020

99. Le Projet de loi de finances (PLF) Pour l'année 2020 est arrêté à la somme à soixante milliards cent trente-trois millions deux-cent soixante-six mille deux cent soixante-seize (**60 133 266 276**) Ouguiya, soit une augmentation de 11 042 225 436 MRU en valeur absolue et 22.49% en valeur relative par rapport à la LFR2 de 2019. Ce projet représente 31% du PIB hors industries extractives et 26% pour PIB global.

III.2.1. Ressources budgétaires

100. La mobilisation des ressources budgétaires porte sur deux voies essentielles : l'optimisation des ressources intérieures (durable et définitive) comme voie principale pour assurer l'autonomie des décisions et maîtriser le processus de mise en œuvre du plan national de développement, et le financement extérieur à travers le partenariat et la coopération multilatérale et bilatérale.

Ressources intérieures

101. Les ressources intérieures se répartissent comme suit:
- ✓ Les recettes budgétaires (recettes fiscales, recettes non-fiscales, recettes en capital, recettes exceptionnelles et Recettes des hydrocarbures) : Elles s'élèvent à 56.12 Milliards MRU, enregistrant une augmentation de 3.3 milliards MRU, soit 6% comparativement à son niveau en 2019.

- ✓ Les comptes spéciaux du trésor : ils contribuent de 0.7 milliards MRU, soit 1.2% des ressources prévues en 2020, enregistrant une baisse de 22% par rapport à l'exercice financier de 2019
- ✓ Les dons budgétaires : ils sont projetés à environ 3.5 Milliards MRU contre 2.47 Milliards MRU dans la LFR₂ 2019, en hausse de 42%.

Financements extérieurs

102. Le financement extérieur contribue à l'effort national de développement à travers des conventions signées et ratifiées. Les montants inscrits pour l'année 2020 s'élèvent à 6.54 milliards MRU, soit 10.9% des charges du budget de l'Etat.

III.2.2. dépenses budgétaires

103. Le niveau des dépenses publiques a atteint 60,133 Milliards MRU, soit une augmentation de 22,48 % par rapport à l'année 2019.

104. Cette augmentation est considérable et générale. Elle touche toutes les composantes des dépenses. Le fonctionnement a enregistré une hausse de 10.21% tirée par les traitements et salaires (+7.29%), les dépenses en biens et services (+18.17%), les subventions et transferts (+7.5%) et les charges non ventilées (+34.8%). Quant aux investissements, ils ont enregistré une hausse de 59.99% pour atteindre 23.04 milliards MRU contre 14.4 milliards en 2019.

III.2.3. Solde budgétaire

105. Les recettes ont atteint 60,33 milliards MRU soit une augmentation de 7,36% par rapport à la loi rectificative 2019. Quant aux dépenses, leur niveau a atteint 60,133 milliards MRU, soit une augmentation de 22,49 % par rapport à 2019.

106. Le solde budgétaire est excédentaire et s'élève à 0.197 milliards MRU, soit 0.1% du PIB hors industrie extractive.

Annexes

Annexe 1 : Indicateurs macroéconomiques

Années/Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019	2020
					Projeté	Projeté
	<i>Taux de croissance, en pourcentage</i>					
Croissance économique et prix						
PIB réel (base 1998 = 100)	0.4	1.8	3.1	3.4	6.9	6.3
PIB réel (base 1998 = 100) hors industries extractives	1.4	2	4.5	6.1	5	5.8
Déflateur du PIB	-4.2	3.4	3.4	2.7	4.8	3.4
Taux d'inflation (IHPC)/Moyenne annuelle	0.5	1.5	2.3	3.1	3	3.4
Taux d'inflation (IHPC)/Fin de période	-2.8	2.8	1.2	3.2	2.8	4
Compte courant extérieur (en % du PIB)	-19.8	-15.1	-13.8	-18.7	-11.8	-20.5
Réserves officielles brutes						
En millions- US (fin de période)	823	824	849	918	1107	1169
En mois d'imports de B - Snf	5.6	5.4	4.6	4.9	5.4	5.5
	<i>En % du PIB hors industries extractives</i>					
Opérations consolidées du Gouvernement						
Recettes et dons	32.6	31.7	31.8	33.7	31.9	31.4
Dépenses et prêts nets	36.3	32.3	31.9	30	30.5	31
Solde budgétaire global (dons inclus)	-3.8	-0.6	0	3.7	1.4	0.4
Pour mémoire						
PIB nominal (en Milliards MRU)	156.5	164.7	175.6	186.5	209.1	229.7
PIB Nominal hors industries extractives (en Mds MRU)	141.3	145.4	155	168.7	177.6	195.7
PIB nominal (en Millions \$US)	4831	4686	4925	5227	5649	5946
Taux de change (MRU/\$US)	32.4	35.2	35.7	35.7		

Source : Autorités Mauritaniennes/services du FMI (Oct.2019)

Rapport Economique et Financier 2020

Annexe 2 : Equilibre budgétaire

I- BUDGET GENERAL	LFR2 2019		PLFI 2020	
	RESSOURCES	CHARGES	RESSOURCES	CHARGES
<u>A – OPERATIONS A CARACTERE DEFINITIF</u>				
1.1. Dépenses de fonctionnement (y/c intérêts dette)		33 018 800 356		36 390 771 776
1.2. Dépenses en Capital		14 402 240 484		23 042 540 000
---Autofinancement		14 402 240 484		16 500 000 000
---Financement Ext				6 542 540 000
- Amortissement du capital de la dette				
1.3. Recettes courantes	49 152 458 153		54 105 956 729	
1.4. Recettes en Capital	300 000 000		649 925 881	
1.5. Aides, dons, subventions	2 470 000 000		3 510 000 000	
1.6. Prélèvement sur le compte pétrolier				
1.7 Recettes exceptionnelles	364 433 498		364 433 498	
1.8. Déficit budgétaire				
1.9. Allègement de la dette		-		-
1.10 Recettes des hydrocarbures	3 000 000 000		1 000 000 000	
1.11. Excédent		7 105 850 811		197 004 332
<u>TOTAL DES OPERATIONS A CARACTERE DEFINITIF</u>	<u>55 286 891 651</u>	<u>54 526 891 651</u>	<u>59 630 316 108</u>	<u>59 630 316 108</u>
<u>B - OPERATIONS A CARACTERE PROVISoire</u>				
2. Comptes de prêts	5 000 000	439 000 000		
2.1. Prêts consentis		439 000 000		
2.2. Prêts remboursés	5 000 000			
3. Comptes d'avances	5 000 000	331 000 000		
3.1. Avances consenties		331 000 000		
3.2. Avances remboursées	5 000 000			
4. Participations				
4.1 Prise de participations				
<u>TOTAL DES OPERATIONS A CARACTERE PROVISoire</u>	<u>10 000 000</u>	<u>770 000 000</u>	<u>700 000 000</u>	<u>0</u>

Rapport Economique et Financier 2020

II-BUDGETS ANNEXES ET COMPTES D'AFFECTATION SPECIALE	<u>900 000 000</u>	<u>900 000 000</u>	-	<u>700 000 000</u>
1. Recettes	900 000 000			
2. Dépenses		900 000 000		
TOTAL GENERAL DES RESSOURCES ET DES CHARGES	56 196 891 651	56 196 891 651	60 330 316 108	60 330 316 108

Annexe 3 : Dépenses budgétaires

NATURE DES DEPENSES	LFR2 2019	PLFI 2020	VARIATION	
			En UM	En %
Dépenses de fonctionnement (hors intérêts de la dette)	<u>29 772 500 356</u>	<u>33 114 471 776</u>	<u>3 341 971 420</u>	<u>11,23</u>
--- Traitements et salaires	15 602 896 810	16 739 687 591	1 136 790 781	<u>7,29</u>
--- Dépenses sur biens et services	6 906 068 401	8 161 246 001	1 255 177 600	<u>18,17</u>
--- Subventions et transferts	5 779 835 826	6 213 538 184	433 702 358	<u>7,50</u>
--- Charges non-ventilées	1 483 699 319	2 000 000 000	516 300 681	<u>34,80</u>
				-
Intérêts de la dette	<u>3 246 300 000</u>	<u>3 276 300 000</u>	<u>30 000 000</u>	<u>0,92</u>
--- Dette extérieure	2 046 300 000	2 276 300 000	230 000 000	11,24
--- Dette intérieure	1 200 000 000	1 000 000 000	-200 000 000	-16,67
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	33 018 800 356	36 390 771 776	<u>3 371 971 420</u>	<u>10,21</u>
DEPENSES EN CAPITAL	14 402 240 484	23 042 494 500	<u>8 640 254 016</u>	<u>59,99</u>
				-
Dépenses d'Investissement	<u>14 402 240 484</u>	<u>23 042 494 500</u>	8 640 254 016	<u>59,99</u>
--- Autofinancement	14 402 240 484	16 500 000 000	2 097 759 516	14,57
--- Financement Ext		6 542 494 500	6 542 494 500	
COMPTES SPECIAUX DU TRESOR PARTICIPAT°, AVANCES ET PRETS NETS	1 670 000 000	700 000 000	-970 000 000	-58,08
--- Prises de participations				
--- Avances et prêts nets	770 000 000		-770 000 000	
--- Comptes d'affectation spéciale	900 000 000	700 000 000	-200 000 000	-22,22
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	49 091 040 840	60 133 266 276	11 042 225 436	22,49

Annexe 4 : Ressources budgétaires

RESSOURCES	LFR2 2019	PLFI 2020	VARIATION	
			UM	%
--- Recettes fiscales	37 929 468 517	42 660 000 000	4 730 531 483	12,47
--- Recettes non fiscales	11 222 989 636	11 445 956 729	222 967 093	1,99
--- Recettes en capital	300 000 000	649 925 881	349 925 881	116,64
--- Recettes des hydrocarbures	3 000 000 000	1 000 000 000	-2 000 000 000	-66,67
--- Appuis budgétaires	2 470 000 000	3 510 000 000	1 040 000 000	42,11
--- Remboursement prêts et avances	10 000 000		-10 000 000	
--- Comptes d'affectation spéciale	900 000 000	700 000 000	-200 000 000	-22,22
--- Recettes exceptionnelles	364 433 498	364 433 498	0	0,00
--- Prélèvement du compte pétrolier			0	
TOTAL RESSOURCES BUDGETAIRES	56 196 891 651	60 330 316 108	4 133 424 457	7,36
--- Excédent (+)/Déficit (-) budgétaire			0	
TOTAL GENERAL DES RESSOURCES	56 196 891 651	60 330 316 108	4 133 424 457	7,36